
MASTER 2 PROMU

**Programmation, Projet
et Management Urbain**

2021-2022

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous recevons avec plaisir dans votre école, l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. Dans ce livret, vous trouverez de nombreuses informations sur un environnement particulièrement riche pour étudier les questions urbaines. Composante commune à deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, l'École d'Urbanisme de Paris fait partie du Campus Descartes où sont présents nos principaux partenaires d'enseignement et de recherche, dont l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, des écoles d'ingénieurs, des départements universitaires et de nombreux laboratoires qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse.

Dans ce contexte, l'EUP vous offre un ensemble de formations très complet qui couvre de nombreux domaines dans lesquels vous ferez à terme tout ou partie de votre carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignant-es-chercheur-es et de praticien-nes aux horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que de leurs domaines d'application, vous accompagneront. Reconnues aussi bien nationalement qu'internationalement, ils et elles mettent à votre disposition une diversité de parcours et de ressources dont vous devez tirer parti. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est là pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus.

Cette année sera extraordinaire après la crise sanitaire qui a confiné une grande partie de la planète, nous forçant à habiter différemment les territoires de nos vies. En accentuant les défis auxquels sont confrontés les espaces urbains, cette crise nous oblige à repenser la manière de les concevoir et de contribuer à les organiser.

Vous avez ici l'occasion de faire de votre année un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel riche et enthousiasmant. Pour cela, profitez de l'ensemble des opportunités que vous offre l'École d'Urbanisme de Paris, et agissez en futures professionnelles soucieux-ses, à la fois de notre institution commune, et des personnes qui la font vivre. Les étudiant-es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2021-2022.

Jérôme Monnet et Marcus Zepf
Co-directeurs de l'École d'Urbanisme de Paris

SOMMAIRE

L'École d'Urbanisme de Paris	4
1 Le Master Urbanisme et Aménagement	5
1.1 Présentation des parcours	8
1.2 Débouchés professionnels	12
1.3 Calendrier de l'année 2021-2022	13
1.4 Déroulement de l'année.....	14
1.5 Modalités de validation	14
1.6 Les activités communes de la mention.....	14
1.7 Programme des activités communes du S3.....	16
1.8 Journée Grand Paris.....	23
1.9 La Chaire « Aménager le Grand Paris »	23
▪ Le label « itinéraire de formation Grand Paris »	24
1.10 Mobilités internationales	25
1.11 Stage et mémoire en Master 2.....	27
1.12 La Voie Recherche	28
2 Master 2 PROMU – Programmation, projet, management urbain	31
2.1 Présentation du parcours.....	32
2.2 Organisation des enseignements	34
2.3 Description des modules.....	36
3 Informations générales	55
3.1 Équipe enseignante.....	56
3.2 Équipe administrative.....	61
3.3 Vie étudiante – informations pratiques	62
▪ Services de la Vie étudiante (Université Gustave Eiffel UPEC).....	62
▪ Études et handicaps.....	62
▪ Le BAIP – Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP	63
▪ Environnement numérique de travail (ENT)	63
▪ Salles informatiques.....	63
▪ Ressources documentaires	63
▪ Aides financières	64
▪ Restauration.....	64
▪ Associations étudiantes – réseau d'anciens et anciennes.....	65
3.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles.....	66
3.5 Venir à l'EUP.....	69

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU - Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenüe, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech —, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

MASTER

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

École d'Urbanisme de Paris

2021-2022

Responsables du Master :

Sonia GUELTON (guelton@u-pec.fr)

Sandrine WENGLENSKI (sandrine.wenglenki@univ-eiffel.fr)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une **transversalité d'approches disciplinaires complémentaires**, et sur une **expertise en matière de compétences requises**, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant·es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

Un ensemble d'enseignements formant un « **socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement** » est dispensé en première année tandis que des **parcours d'approfondissement professionnel**, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des **étudiant·es issues de formations diverses** (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un **important investissement des étudiant·es** dans leur formation.

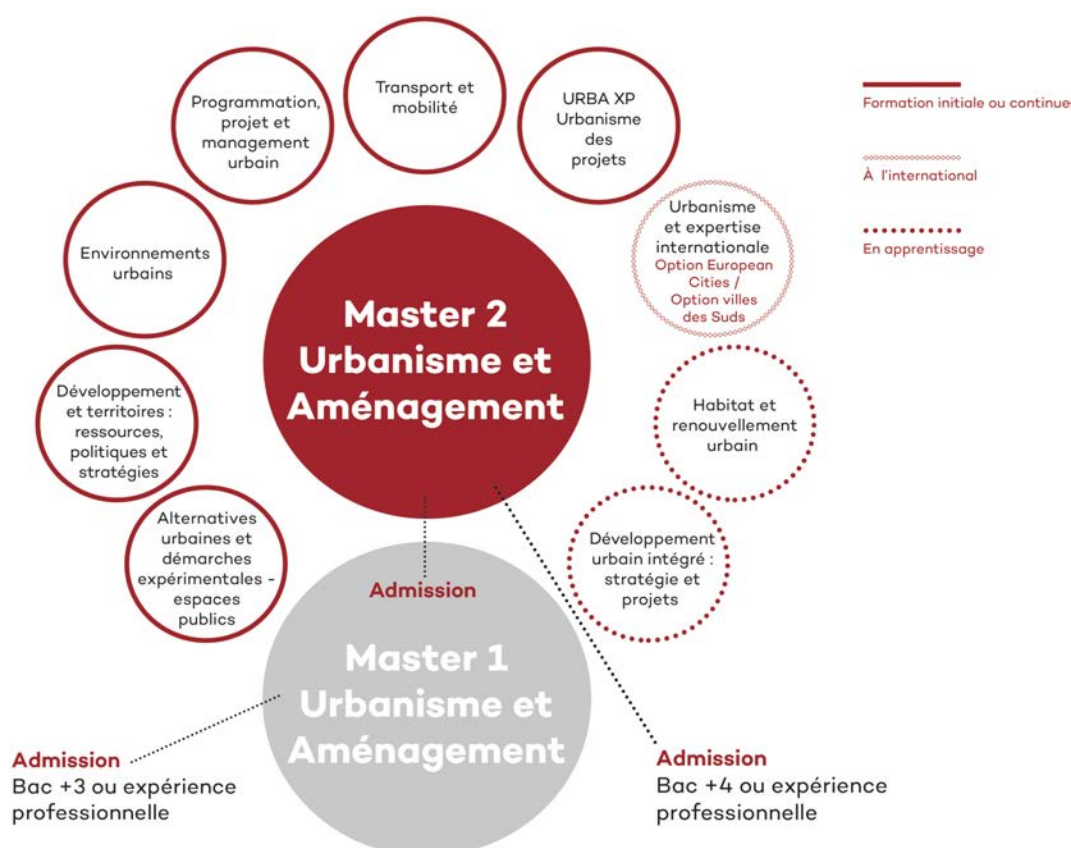


© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel.

1.1 PRÉSENTATION DES PARCOURS

LA PREMIÈRE ANNÉE (M1) vise à l'acquisition d'un **socle commun de savoirs et de savoir-faire** propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Elle s'adresse à des étudiant-es d'origines disciplinaires et géographiques variées.

EN SECONDE ANNÉE (M2) l'étudiant-e doit choisir un **parcours d'approfondissement** parmi les neuf proposés.



Les parcours « quadrillent » le champ de l'urbanisme et de l'aménagement de façon relativement complète. Ils doivent permettre à tous et toutes les étudiant-es ayant complété un master 1 dans ce domaine de trouver un prolongement. C'est en ce sens que ce master se veut un diplôme de référence dans le champ de l'urbanisme. Les parcours correspondent à certains débouchés professionnels spécifiques, mais le découpage adopté et les intitulés ne doivent pas faire oublier que les compétences du domaine de l'urbanisme demeurent aussi transversales.

Par ailleurs, ils sont adossés à la recherche universitaire, et à ce titre sont également définis en fonction des équipes d'enseignant-es-chercheur-es porteuses des différentes thématiques.

Au sein de chaque parcours, les modalités pédagogiques sont diversifiées, alternant savoirs fondamentaux et savoirs appliqués, travaux pratiques et dirigés individuels ou en groupes, autour d'exercices aux pédagogies complémentaires : réflexion personnelle problématisée (mémoire), élaboration d'une réponse à une commande professionnelle, mise en situation (de controverses, de démarches collaboratives, de réponse à un appel d'offre, etc.), apprentissages méthodologiques.

PARCOURS AUDE

ALTERNATIVES URBAINES ET DÉMARCHES EXPÉRIMENTALES – ESPACES PUBLICS

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme en s'intéressant tout particulièrement aux conditions permettant aux habitant·es de se ré-approprier leurs espaces. Le parcours AUDE-EP met l'accent sur les démarches alternatives et les expérimentations, à la fois par les thématiques de ses enseignements (analyse de processus et de cas expérimentaux) et par sa pédagogie, fondée sur le travail collaboratif et les expérimentations collectives.

Responsables : Franck DORSO - Anne JARRIGEON

PARCOURS DETER

DÉVELOPPEMENT ET TERRITOIRES : RESSOURCES, POLITIQUES ET STRATÉGIES

Ce parcours souhaite fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes le plus souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse des dynamiques sociales, économiques et environnementales des territoires, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.). Il permet d'analyser comment les acteurs mobilisent et organisent les ressources à disposition dans leurs territoires : ressource foncière, infrastructures et services qui leur sont associés, fonctions économiques, innovation et nouvelles formes de création de valeur territoriale, et ce à différentes échelles.

Responsables : Emre KORSU - Christian LEFÈVRE

PARCOURS DUI (ALTERNANCE)

DÉVELOPPEMENT URBAIN INTÉGRÉ : STRATÉGIES ET PROJETS

Ce parcours forme de futur·es professionnel·les au développement urbain intégré, nouveau défi de l'action urbaine publique et privée. Comment conduire le renouvellement des espaces urbains dans un contexte d'austérité des finances publiques, de transformations des enjeux des villes et de mutations des rapports entre espaces et sociétés ? Cet objectif interpelle la capacité des professionnel·les à appréhender les transitions territoriales et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnel·les à ces nouveaux contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences. Dans cet objectif, ce parcours, en alternance, est fondé sur une pédagogie qui articule savoirs universitaires et démarches de recherche avec problèmes de la pratique et expériences professionnelles. Ce dispositif place les étudiant·es dans une posture proactive et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Responsables : Nadia ARAB - Yoan MIOT

PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Ce parcours propose une formation complète aux métiers de l'urbanisme, en mettant l'accent sur les enjeux environnementaux de l'intervention sur l'urbain et les territoires urbanisés.

Les objectifs de la formation se déclinent autour de la construction d'une expertise critique sur les problématiques d'aménagement environnemental, sur la saisie des problématiques environnementales liées au fonctionnement des territoires, ainsi que leurs fondements théoriques et leurs traductions législatives, réglementaires et opérationnelles. Il s'agit pour les étudiant-es de connaître les modalités d'intégration de ces problématiques dans les processus de décision en urbanisme et aménagement aux différentes échelles, et de maîtriser et appliquer les outils de l'aménagement environnemental, notamment au travers de l'atelier.

Responsables : Stéphane MERCIER - Ana Cristina TORRES

PARCOURS HRU (APPRENTISSAGE)

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Ce parcours a pour objectif de former des urbanistes qui seront de jeunes professionnel·les de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat et du renouvellement urbain. La diversité des métiers et des milieux professionnels, représentée par les lieux d'apprentissage en entreprise ou dans des collectivités locales, permet avec l'appui des enseignements universitaires de constituer une culture commune du champ de l'habitat, matière première fondamentale de la fabrication et de la gestion des villes. Ce parcours est exclusivement proposé en apprentissage.

Responsables : Jean-Claude DRIANT - Françoise NAVARRE

PARCOURS PROMU

PROGRAMMATION, PROJET ET MANAGEMENT URBAIN

Ce parcours forme aux activités de la production de la ville (de la programmation à la réalisation des projets) préparant à des carrières publiques et/ou privées évoluant entre des postes correspondant à des missions différentes en matière de définition et de conduite de projets urbains. Il s'appuie sur un lien fort avec les acteurs et les professionnel·les de l'aménagement à travers les enseignant-es, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles.

Responsables : Félix ADISSON - Emmanuel REDOUTEY

PARCOURS TM (PARCOURS MUTUALISÉ EUP-ÉCOLE DES PONTS PARISTECH)

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Ce parcours s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et l'École des Ponts ParisTech. Il s'inscrit dans les deux mentions portées par ces institutions : la mention Urbanisme et Aménagement (URA) et la mention Transport, Mobilités, Réseaux (TMR).

Il a pour objectif de donner aux étudiant-es les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement et de la mobilité des personnes et des marchandises à différentes échelles des territoires, s'adossant sur les contextes français, européen et international. Son ambition est de former des professionnel·les et des chercheurs et chercheuses à une formulation prospective des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités, et à leur traitement,

en articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles, techniques.

Ouvert à tout·e étudiant·e titulaire d'un M1 et à tout·e élève ingénieur·e de troisième année, dont les formations d'origine permettent d'aborder les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, ce parcours s'appuie sur une articulation forte entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines.

Responsables EUP : Arnaud PASSALACQUA - Philippe POINSOT

Responsable École des Ponts ParisTech : Emeric FORTIN

PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE

Ce parcours offre une formation en urbanisme à l'international : il vise à former les personnes se destinant à travailler à l'étranger ou dans des institutions et structures internationales. Il propose d'acquérir une expertise sur les questions urbaines en Europe ou dans les pays du Sud/pays émergents. Il accueille des étudiant·s du monde entier, ce qui permet d'enrichir les échanges au sein de la formation.

Ce parcours comprenant une part importante d'enseignements en anglais repose sur une étroite collaboration avec des universités étrangères et des structures et agences internationales. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiant·es aux évolutions et enjeux de la métropolisation et de la globalisation, de les doter de capacités d'analyse et de comparaison des villes mondialisées. Les étudiant·es y acquièrent les compétences et savoir-faire professionnels fondamentaux de l'urbanisme, ici orientés vers les structures, politiques et projets internationaux.

Ce parcours valorise la mobilité, stage ou deuxième semestre (S4 du Master) à l'étranger.

LE PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE EST ORGANISÉ EN DEUX OPTIONS :

▪ European Cities (entièrement en anglais).

Responsables : Francesca ARTIOLI (jusqu'en janv. 2022) | Christine LELÉVRIER (à partir de fév. 2022)

▪ Urbanisme et villes des Suds.

Responsable : Sylvie JAGLIN

PARCOURS URBA XP

URBANISME DE PROJETS

Une formation orientée par « la demande » : une pédagogie centrée sur les ateliers de pratique et toutes les autres formes de production concrète des étudiant·es, en définissant le programme d'interventions professorales (fondamentaux) ou expertes en fonction des besoins rencontrés au cours des activités.

Un parcours organisé autour d'un groupe projet d'une quinzaine d'étudiant·es encadrés par cinq à six enseignant·es tout au long de l'année avec une attention à l'acquisition et l'évaluation progressive par les étudiant·es de compétences en situation professionnelle. Le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de mutations urbaines.

Responsables : Anne PÉTILLOT - Martin VANIER

1.2 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formés dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur·euses politiques (élu·es, représentant·es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

DÉMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnel·les s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies.

Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

1.3 CALENDRIER DE L'ANNÉE 2021-2022

Sept. 2021		Oct. 2021		Nov. 2021		Déc. 2021		Janv. 2022		Fév. 2022	
M	1	V	1	L	1	M	1	S	1	M	1
J	2	S	2	M	2	J	2	D	2	M	2
V	3	D	3	M	3	V	3	L	3	J	3
S	4	L	4	J	4	S	4	M	4	V	4
D	5	M	5	V	5	D	5	M	5	S	5
L	6	M	6	S	6	L	6	J	6	D	6
M	7	J	7	D	7	M	7	V	7	L	7
M	8	V	8	L	8	M	8	S	8	M	8
J	9	S	9	M	9	J	9	D	9	M	9
V	10	D	10	M	10	V	10	L	10	J	10
S	11	L	11	J	11	S	11	M	11	V	11
D	12	M	12	V	12	D	12	M	12	S	12
L	13	M	13	S	13	L	13	J	13	D	13
M	14	J	14	D	14	M	14	V	14	L	14
M	15	V	15	L	15	M	15	S	15	M	15
J	16	S	16	M	16	J	16	D	16	M	16
V	17	D	17	M	17	V	17	L	17	V	17
S	18	L	18	J	18	S	18	M	18	V	18
D	19	M	19	V	19	D	19	M	19	S	19
L	20	M	20	S	20	L	20	J	20	D	20
M	21	J	21	D	21	M	21	V	21	L	21
M	22	V	22	L	22	M	22	S	22	M	22
J	23	S	23	M	23	J	23	D	23	M	23
V	24	D	24	M	24	V	24	L	24	J	24
S	25	L	25	J	25	S	25	M	25	V	25
D	26	M	26	V	26	D	26	M	26	S	26
L	27	M	27	S	27	L	27	J	27	D	27
M	28	J	28	D	28	M	28	V	28	L	28
M	29	V	29	L	29	M	29	S	29		
J	30	S	30	M	30	J	30	D	30		
		D	31			V	31	L	31		

*Les dates suivies d'un astérisque sont données à titre indicatif et ne sont pas encore fixées au moment de l'impression des livrets.

Mars 2022		Avr. 2022		Mai 2022		Juin 2022		Juill. 2022		Août 2022	
M	1	V	1	D	1	M	1	V	1	L	1
M	2	S	2	L	2	J	2	S	2	M	2
J	3	D	3	M	3	V	3	D	3	M	3
V	4	L	4	M	4	S	4	L	4	J	4
S	5	M	5	J	5	D	5	M	5	V	5
D	6	M	6	V	6	L	6	M	6	S	6
L	7	J	7	S	7	M	7	J	7	D	7
M	8	V	8	D	8	M	8	V	8	L	8
M	9	S	9	L	9	J	9	S	9	M	9
J	10	D	10	M	10	V	10	D	10	M	10
V	11	L	11	M	11	S	11	L	11	J	11
S	12	M	12	J	12	D	12	M	12	V	12
D	13	M	13	V	13	L	13	M	13	S	13
L	14	J	14	S	14	M	14	J	14	D	14
M	15	V	15	D	15	M	15	V	15	L	15
M	16	S	16	L	16	J	16	S	16	M	16
J	17	D	17	M	17	V	17	D	17	M	17
V	18	L	18	M	18	S	18	L	18	J	18
S	19	M	19	J	19	D	19	M	19	V	19
D	20	M	20	V	20	L	20	M	20	S	20
L	21	J	21	S	21	M	21	J	21	D	21
M	22	V	22	D	22	M	22	V	22	L	22
M	23	S	23	L	23	J	23	S	23	M	23
J	24	D	24	M	24	V	24	D	24	M	24
V	25	L	25	M	25	S	25	L	25	J	25
S	26	M	26	J	26	D	26	M	26	V	26
D	27	M	27	V	27	L	27	M	27	S	27
L	28	J	28	S	28	M	28	J	28	D	28
M	29	V	29	D	29	M	29	V	29	L	29
M	30	S	30	L	30	J	30	S	30	M	30
J	31			M	31			D	31	M	31

1.4 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

Le processus d'admission en Master Urbanisme et Aménagement inclut l'inscription au sein d'un parcours.

Les aspects généraux du champ de l'urbanisme ayant été acquis antérieurement, les parcours de spécialisation représentent l'essentiel de l'activité des étudiant-es en M2. Et ce, aussi bien au premier semestre du M2 (s'étendant jusqu'au début du mois d'avril), qu'à travers le stage, ainsi que le mémoire de deuxième année (ou fin d'études), lequel est également soutenu dans le cadre du parcours.

Cependant, il existe des activités transversales suivies par l'ensemble des M2 en formation initiale, voire même par l'ensemble du Master : Semaine de rentrée, Activités communes des premier et second semestres, Journée Grand Paris au mois de janvier.

Les étudiant-es de la Voie Recherche sont également inscrit-es dans un parcours spécifique, dont ils et elles suivent l'essentiel des activités de groupe. L'inscription dans cette voie se fait : soit en début d'année, soit au second semestre pendant lequel l'essentiel de l'activité devient l'élaboration d'un mémoire. Les étudiant-es souhaitant faire une demande d'allocation doctorale doivent anticiper le plus tôt possible leur inscription en Voie Recherche. Ces éléments sont détaillés dans la suite du livret.

Les parcours en alternance ont un calendrier spécifique.

Le suivi de cette année est lourd et suppose un engagement fort des étudiant-es.

1.5 MODALITÉ DE VALIDATION

Le premier semestre est validé par un jury. Le jury de fin d'année décide de l'attribution du second semestre et du Master.

Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE (unité d'enseignement) strictement inférieures à 7.

Le rattrapage est possible mais non obligatoire pour les notes d'UE comprises entre 7 et 10. Dans ce cas, l'étudiant-e doit signaler sa démarche à la scolarité, qui transmet à l'enseignant-e pour l'organisation de l'épreuve.

L'atelier développé dans chaque parcours, les Activités communes, ainsi que les mémoires de première et seconde année (de recherche ou de fin d'études), ne sont ni compensables ni rattrapables.

1.6 LES ACTIVITÉS COMMUNES DE LA MENTION

PRÉSENTATION

L'ambition de l'EUP est de participer activement à la transformation des métiers de l'urbanisme en proposant une formation initiale et continue centrée sur les enjeux contemporains et la capacité à relever les défis posés aux villes, aux territoires et à la transformation des espaces. Il s'agit donc de contribuer aux débats et activités relevant de ce champ via la mobilisation des compétences de ses membres dans le cadre de travaux d'expertise collective, l'organisation de rencontres ou de partenariats développés avec les acteurs de ce champ d'action, tant publics que privés.

Les « Activités communes » ont donc pour objectifs pédagogiques de porter les étudiant-es à acquérir des compétences professionnelles pouvant même dépasser le seul champ de l'urbanisme. Il s'agit de modules trans-parcours, au sein desquels les étudiant-es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent

1.7 PROGRAMME DES ACTIVITÉS COMMUNES DU S3

DU 27 SEPTEMBRE AU 1ER OCTOBRE 2021

AC 1 : ATELIER D'ÉCRITURE - L'ÉCRITURE DES LIEUX

Référente : Elsa VIVANT

Après une séance de présentation de la démarche, les étudiant·es réaliseront plusieurs exercices d'écriture de lieux, en salle et en extérieur, selon des protocoles proposés par l'OuLiPo comme par exemple : <http://ouliipo.net/fr/contraintes/a-supposer> (et d'autres). Par l'écriture, les étudiant·es sont amené·es à repenser leurs pratiques d'observation, à se décentrer, et à déployer leur capacité à se projeter dans un futur imaginaire.

Dans un second temps, les étudiant·es élaboreront ensemble un dispositif de restitution de leurs textes.

Si les conditions sanitaires le permettent, cette activité sera réalisée en résidence à l'Espace Culturel André Malraux au Kremlin-Bicêtre.

OBJECTIFS : cette activité contribue à l'acquisition de compétences en matière d'observation, d'écriture et de restitution.

AC 2 : URBAX - INTERNATIONAL VERSION

Référent·es : Sonia GUELTON et Juan Carlos CUEVAS

Activity in English only, with priority given to international students.

Activité se déroulant en anglais uniquement, la priorité étant accordée aux étudiant·es du parcours international.

“Urbax” is a pedagogical interactive simulation of urban planning and development, involving the main urban actors: Local authority, public and private developers, entrepreneurs, landowners (three days).

Urbax is a computer assisted interactive role-playing game that enables participants to take on different functions in the fields of urban development and planning: Land ownership, public regulation, development and other economic activities, etc.

The goal is to interact with all the players in order to create a coordinated action for different urban environments. The simulation is essentially done by the participants and a game leader, who controls the software program.

Through Urbax, students will simulate private land development projects in a territorial strategy implemented by selected public tools. They will play different actors with different strategies: A city council, a public housing agency, private developers and industrialists, directors, according to a computer-monitored process regulated by the coordinators.

Students will have to design an original presentation to be performed in front of the EUP students at the end of the week.

GOALS:

- To understand urban planning and development systems: Interactions, control and regulations.
- To understand actors' strategies.
- To choose tools: Land use, planning, financing, contracts.
- To manage cooperation, human relationships and conflicts.

AC 3 : ATELIER URBA - VERSION BOURG STRUCTURANT

Référents : Philippe POINSOT et Éric CITERNE

Urbax (simulation interactive) : logiques d'acteurs, stratégies et outils de l'aménagement urbain.

Urbax : simulation d'un processus de mobilisation foncière pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement d'une petite ville.

L'atelier s'appuie sur une mise en situation fictive et orchestrée par des spécialistes du foncier et de l'aménagement. Les étudiant-es interagissent sur le territoire fictif proposé et analysent les résultats de leurs décisions.

Une séance introductive pose les principales références à mobiliser dans le « jeu urbain », les étudiant-es préparent leur « rôle » autour de deux éléments clefs : les acteurs et les outils.

La simulation se déroule ensuite en continu sur une période de deux jours et demi.

À l'issue du jeu, un point d'évaluation avec les étudiant-es permet de croiser les apports, de produire une restitution collective et un rapport analytique.

OBJECTIFS :

- Comprendre les logiques et les stratégies des acteurs de l'aménagement urbain.
- Comprendre le système de l'aménagement urbain et ses interactions sur les plans foncier, financier et juridique.
- Savoir choisir et utiliser les outils et méthodes applicables pour l'aménagement d'un « quartier durable ».
- Résolution de problèmes et de défis de prise de décisions en situation complexe.

AC 4 : CORPS URBAINS : ÉCHELLE DU CORPS / ÉCHELLE DE LA VILLE

Référent-es : Grégoire MOULIN-MORABITO et Véronica COHEN

Activité accessible à un public anglophone.

À travers l'exploration de deux lieux post-modernistes (Arènes de Picasso et Espace d'Abraxas), l'activité commune propose une rencontre autour de la ville dans une dialectique corps/ville et ses potentiels artistiques.

Cette activité intensive se base sur une perception de la relation entre deux perceptions et deux échelles :

- Celle d'un espace urbain monumental conçu à une période donnée.
- Celle du corps traversant, occupant et dialoguant avec ces architectures et paysages.

Les étudiant-es seront invité-es à explorer les potentielles créations que peuvent générer une telle relation. Cette activité cherchera à générer des productions artistiques au prisme de la dialectique corps/mouvement/ville.

Les supports et medium pourront être variés et si le corps est un sujet, il n'est pas imposé comme outil direct (il ne s'agit pas ici de réaliser obligatoirement des performances dansées ou corporelles). Ainsi les travaux pourront se réaliser sous forme de travaux graphiques, photographiques, filmiques, installations ou encore performances.

À partir d'une orientation thématique, du choix d'un propos, le déroulement de ce workshop sur un temps court se construira dans la formalisation d'une intention (échelle du corps, paysage, mouvement, multiplicité ou unité des corps, intériorité des espaces, etc.).

La ville, en tant que territoire donné, le corps comme outil d'exploration ou de narration sont ainsi les deux matières du processus artistique individuel ou collectif engagé.

La restitution de cette activité se concevra comme le regroupement des différents travaux à travers une présentation/exposition: la salle de cour deviendra lieu de scénographie où la mise en commun de l'ensemble des créations.

OBJECTIFS :

- Considérer la relation corps/territoire comme exploration artistique.
- Développer une capacité efficace de rassemblement d'informations sur un territoire donné.
- Développer une approche analytique et physique des espaces urbains.
- Confronter différentes échelles.
- Élaborer un travail artistique traduisant un propos sensible, critique.
- Conceptualiser en groupe la mise en espace des matériaux artistiques et en dégager une sensation commune.
- Appréhender la scénographie comme dispositif d'un récit collectif.

AC 5 : MÉMOIRE(S) CONTROVERSÉE(S) – LE BOIS DE VINCENNES

Référente : Florine BALLIF

OBJECTIFS : cette activité a pour objectif d'apprendre à analyser un site et comprendre les enjeux de mémoire coloniale à Paris. Le cas d'étude sera le jardin d'agronomie tropicale du bois de Vincennes et le Palais de la Porte Dorée

Elle s'appuiera sur la visite et analyse de sites, recherche de documentation et valorisation des résultats dans une restitution écrite et visuelle (PowerPoint ou panneaux, au choix).

DÉROULÉ : après le lancement de l'activité lundi, visite de sites le mardi et mercredi. Puis travail en salle, retour sur le site en fonction des besoins.

AC 6 : LE TOUR DU GRAND PARIS

URBANISME COMPARÉ EN RÉGION PARISIENNE

Référent : Laurent COUDROY DE LILLE



Organisation d'un parcours de découverte/terrain en région Île-de-France.

OBJECTIFS : L'apprentissage porte sur la connaissance de la région parisienne et de son urbanisme, et le montage d'une journée et demie de visite.

AC 7 : LE SON, UN OUTIL PLURIEL POUR RACONTER LA VILLE

Référent : Samuel BUTEAU

Activité accessible à un public anglophone.

Après une première partie de l'activité consacrée à la découverte du micro-enregistreur et du montage sonore (comment choisir les extraits, l'utilisation d'un logiciel de montage, etc.) l'objectif de l'activité est de découvrir comment mobiliser ces compétences pour raconter un territoire.

Ainsi, après avoir préparé vos prises de son (recherche sur le quartier, observations, entretiens informels), vous serez amené-e à récolter une pluralité de sons (micro-trottoir, sons d'ambiance, descriptions, etc.) afin de retranscrire un quartier du sud du 19^e arrondissement de Paris, son histoire passée et actuelle.

Suite à vos prises de son, un travail de montage sonore sera à réaliser afin de présenter des capsules sonores lors de la restitution collective devant les autres étudiant-es.

Dans le cadre de ses activités, l'association Des cris des villes réalise actuellement une balade sonore dans les quartiers Place des Fêtes et Danube (Paris 19e). Si les étudiant-es le souhaitent, leurs productions pourront être intégrées à ce projet.

LIEUX DE RÉALISATION : EUP, 19e arrondissement (quartiers Place des fêtes et Danube).

À noter : aucun prérequis en son (technique, montage, etc.) ni aucune connaissance sur les quartiers en question ne sont nécessaires pour participer à l'activité.

OBJECTIFS :

- Découvrir et s'appropriier le son comme un outil d'expression et de partage.
- S'exprimer et retranscrire ce que l'on observe via le son.
- Mettre en lumière la richesse et l'histoire d'un quartier via le média sonore.
- Participer à la création d'une balade sonore.

AC 8 : TERRITOIRE RÉTROFIT ET IMAGINAIRE DES TECHNIQUES !

Référent : Arnaud PASSALACQUA

Activité accessible à un public anglophone.

En vous basant sur la définition de la *low-tech* en tant que fondée sur des ressources territoriales locales, la réinvention de solutions anciennes et la participation du plus grand nombre aux choix techniques, imaginez un scénario d'adaptation d'un territoire sobre dans une ville moyenne. Il s'agira notamment de se fonder sur l'idée de **rétrofit** des infrastructures, c'est-à-dire de réemploi d'objets déjà existants en les adaptant à partir de solutions techniques plus simples, plus locales et plus conviviales. Le tout suppose donc une transformation des rapports sociaux sur le territoire autour de la construction d'une autre voie technique, indispensable au vu des contraintes énergétiques, climatiques, de biodiversité et portant sur les matériaux.

Dans ce contexte, comment passer du statut d'invention ouverte (*open source*) à celui d'innovation ? Quels éléments de contexte (territorial, social) s'imposent comme cruciaux ? Quels types de structures mettre en place pour porter ces innovations et quelles communautés mobiliser ?

Quelques exemples : le projet Regenbox, le vélo Philips dans les années 1930, la voiture à hydrogène d'origine solaire de Jean-Luc Perrier dans les années 1970, Witkar, ancêtre de l'autopartage dans les années 1970, mise en commun de moyen de production énergétiques ou hydrauliques par des régies locales, etc.

OBJECTIFS :

- Appréhension de la place des techniques dans les configurations territoriales.
- Appréhension systématique des enjeux d'adaptation aux contraintes énergétiques et climatiques.
- Adoption d'un cadre de pensée alternatif aux solutions fondées sur des fuites en avant technique.
- Recherche d'une cohérence entre les solutions techniques, les ressources territoriales et les configurations sociales.

AC 9 : VISIONS URBAINES

LE POINT DE VUE COMME ENJEUX DE REPRÉSENTATIONS SPATIALES

Référente : Lucinda GROUEFF

Entre documentaire et fiction, l'objectif de cette activité est de questionner nos modes de représentations urbaines à travers la prise de vue et la réalisation de séries photographiques sonores et/ou de documents vidéographiques. Des créations expérimentales au profit d'un bouleversement perceptif et interprétatif qui interroge nos repères et les échelles communes.

OBJECTIFS :

- De l'observation à la diffusion, se saisir des outils audio-visuels pour renouveler les regards sur des espaces urbains.
- Exprimer une temporalité, un imaginaire, des ressentis par l'image, le mouvement, le son. Donner du sens au cadre, au mouvement et par le montage.
- Appréhender les bases de la réalisation d'un film à travers toutes ses étapes (production, postproduction et diffusion).

AC 10 : INTRODUCTION À LA RYTHMANALYSE D'UN ESPACE PUBLIC

LE BALLET DE LA PLACE DE LA NATION

Référent : Emmanuel MUNCH

Activité accessible à un public anglophone.

L'activité se construit autour de plusieurs périodes d'observations, place de la Nation. Pour rendre compte des temporalités des pratiques déployées, nous effectuerons des relevés acoustiques et visuels à intervalle de temps régulier. La combinaison des relevés sonores et photographiques nous donnera accès à la rythmique du lieu.

Le lundi, en amont du terrain, nous verrons comment les cadres conceptuels de la musicologie peuvent s'avérer efficaces pour refléter la forme temporelle de la vie urbaine.

À l'issue du terrain, nous travaillerons sur ordinateur pour exploiter les relevés. En nous rapprochant du travail du « rythmanalyste », l'objectif final sera de décrypter la chorégraphie observée, pour ensuite donner à voir et à entendre « le ballet » quotidien de la place de la Nation.

À partir de présentations visuelles et sonores, le rendu mettra l'accent sur la mise en musique du lieu et de sa dynamique.

OBJECTIFS :

- Investiguer la dimension temporelle et rythmique des usages pour diagnostiquer un territoire.
- Mobiliser diverses techniques d'observations sensibles en s'essayant notamment à l'analyse sonore d'un espace urbain.
- Introduction à la rythmanalyse et au chrono-urbanisme.

AC 11 : DESSINE-MOI DES « RUES AUX ÉCOLES »

Référente : Léa ZACHARIOU

Pour deux rues aux écoles, l'une à Paris et l'autre à Montreuil :

1. Observation de terrain et échange avec les parents et peut-être avec les enfants, si c'est envisageable (à caler avec les écoles).

2. Recherche de solutions inspirantes à l'étranger, et analyse de la documentation existante (CEREMA, Rue de l'Avenir, kit interne*).
3. Production de visuels d'aménagement possible devant les écoles (plan, dessin, illustration), et message de communication associé. Cibles : élu-es, grand public, parents et enfants.
4. Analyse et retour critique sur un *kit d'urbanisme produit en interne pour les parents, contenant des propositions de solutions.
5. Retour critique et méthodologique sur les éléments recueillis auprès des parents, et éventuellement des enfants.

Facultatif : participation à l'évaluation des rues aux écoles mises en œuvre par la Mairie de Paris dans le cadre de la création d'un baromètre/observatoire de la mobilité active.

AC 12 : LA GESTION DE L'EAU EN VILLE

Référentes : Corinne LARRUE, Juliette CHAUCHEAU

L'atelier vise à sensibiliser les futur-es professionnel-les de l'urbanisme sur la place de l'eau dans le projet urbain. Il est ainsi proposé de considérer l'eau comme un vecteur incontournable du projet urbain, de la planification à la gestion en passant par la programmation et la mise en œuvre. L'atelier alternera jeux de rôle, études de cas, visite et co-construction d'un projet urbain avec restitution le vendredi.

Journée 1 : Comment intégrer l'eau dans son projet de ville : De quelle eau parlons-nous ?

Journée 2 : Au-delà du réglementaire, l'eau, une opportunité pour une planification du territoire.

Journée 3 : Intégrer l'eau dans toutes les phases d'un projet urbain.

Journée 4 : Intégrer l'eau dans toutes les phases d'un projet : Un savoir-faire à partager et à valoriser.

Journée 5 : Restitution.

AC 13 : LA VILLE CYCLO-FERRÉE

Référent : Vaclav STRANSKY

Activité accessible à un public anglophone.

Contexte : les énergies fossiles sont épuisées et les réservoirs des véhicules routiers sont à sec ; mais le mode ferré continue à fonctionner grâce aux centrales nucléaires.

L'objet de cette activité est d'imaginer une agglomération dont les transports reposeraient uniquement sur l'association du fer et de la bicyclette.

Il s'agira de : cerner les enjeux et les implications en termes d'aménagement ; formaliser correctement un problème ; identifier les contradictions ; se poser les bonnes questions ; faire preuve de créativité pour proposer des éléments de réponses en mobilisant une bibliographie *ad hoc*, éventuellement complétée par des retours de visites sur le terrain.

Après un rapide état des lieux sur cette association modale (possibilités, contraintes, retours d'expériences dans d'autres pays), qui permettra d'alimenter une réflexion sur le champ des possibles (réponses par des dispositifs techniques et par l'aménagement des gares et de leurs zones de chalandise), les étudiant-es décideront collectivement d'un terrain d'étude et d'une approche.

Ces choix orienteront le déroulement de l'activité : par exemple, réflexion prospective commune sur plans et documents s'il s'agit d'esquisser un scénario global à l'échelle d'une agglomération ; organisation par groupes travail s'il s'agit de focaliser, plus localement, sur

quelques sujets ciblés, possiblement en lien avec un ou plusieurs terrains d'étude choisis (ce qui peut justifier un travail *in situ*), etc.

AC 14 : DE L'APPROCHE DU GENRE À L'APPROCHE DES GENRES

Référentes : Alicia LUGAN, avec l'intervention de Julia GOULA-MEJON

Activité en français et possible en espagnol. Étudiant·es hispanophes bienvenu·es.

« Si la ville avait un genre, elle serait sans conteste d'ordre masculin. »

À la différence du sexe qui se réfère aux différences biologiques entre les hommes et les femmes, le genre désigne une construction sociale de la différence entre les sexes. Sans que cela ait de fondement biologique explicatif, cette construction sociale attribue, des rôles, des tâches, et des attributs différenciés à chaque sexe qui varient selon les époques et les cultures. Cette catégorisation s'accompagne également d'une hiérarchisation de ces caractéristiques qui s'est largement faite au dépend de celles attribuées aux femmes.

Ces différences et inégalités entre les hommes et les femmes conduisent à des pratiques et expériences différentes de l'espace entre hommes et femmes. Et, à y regarder de plus près, les pratiques et expériences des femmes restent largement peu ou pas prises en compte.

Mais plus largement, les populations qui peuvent souffrir de formes de mise à l'écart dans la ville d'aujourd'hui sont nombreuses, tant la fabrique urbaine est le reflet « des genres » entendus, comme la construction sociale de publics types auquel on attribue également des rôles, des tâches et des attributs différenciés. À partir de la prise en compte du genre, nous proposons d'élargir la réflexion à la meilleure prise en compte d'autres publics tels que les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap.

L'approche genre propose ainsi de mieux révéler la diversité des pratiques et expériences de l'espace afin de mieux les prendre en compte. Ainsi, prendre en compte le genre dans l'aménagement ce n'est pas seulement penser l'espace « pour les femmes », c'est surtout prendre en compte des besoins et usages restés longtemps impensés, au profit de tous.

À travers une approche à la fois théorique et pratique, cet atelier propose aux étudiant·es de se former à l'approche genre. L'objet de l'atelier portera sur l'élaboration, avec l'approche genre, d'un diagnostic participatif d'un ou plusieurs espaces publics, puis de la formulation de préconisation sur cet espace. Dans ce cadre, les étudiant·es seront initié·es à la méthode des marches exploratoires et seront invité·es à explorer différentes méthodes participatives. La restitution de diagnostic et de projet pourra se faire sous une forme classique (plan, croquis, photos de référence, etc.) mais pourra être aussi l'occasion d'explorer de rendu. Cela sera défini collectivement avec les étudiant·es.

1.8 JOURNÉE GRAND PARIS

JANVIER 2022 – 11^E ÉDITION

Coordination : Daniel BEHAR

Rendez-vous très attendu par les spécialistes de la question, la Journée Grand Paris permet chaque année de faire le point sur les évolutions de l'organisation et de l'aménagement du Grand Paris. Elle mobilise élu-es, technicien-nes, chercheur-euses et expert-es ayant des vues et des analyses diverses. Elle réunit ainsi plusieurs centaines de participant-es et aboutit à la diffusion de synthèses et articles.



De gauche à droite : Daniel Behar, Journée Grand Paris 2018. Table ronde 3, Journée Grand Paris 2018. © École d'Urbanisme de Paris.

1.9 LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel-les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

ELLE MÈNE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur-euses des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris — le Lab'Urba, le LATTTS (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant-es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :

- Cinq membres fondateurs de la Chaire : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), Grand Paris Aménagement, CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
- Une dizaine de partenaires associés : Altarea Cogedim, Eiffage Aménagement, la Française, Kaufman & Broad, Linkcity, la SEMAPA, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, la Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région (ex-institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France), l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction Régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>
- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

Le label « itinéraire de formation Grand Paris » De la Chaire « Aménager le Grand Paris »



QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant-es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant-es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant-e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant-e doit :

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :
 - Un cours labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un atelier labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Une activité commune labellisée par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
 - Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :
 - Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
 - Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINÉRAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant-e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire

« Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant.e. à la fin de chaque année universitaire.

1.10 MOBILITÉS INTERNATIONALES

SEMESTRES D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un semestre d'études, s'offrent aux étudiant-es :

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' : au S4 (4e semestre du Master, i.e. 2e semestre du M2).
- En M2 d'autres parcours ou options : au S3.

Rappel : les formations en apprentissage/alternance ne sont pas concernées.

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant.e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

Les départs en M2 s'organisent :

- **À la rentrée du M2 pour l'option 'European Cities' du Parcours Urbanisme et Expertise internationale (départ au S4).**
- **Dès la rentrée du M1 pour les autres parcours (départ au S3).**

DÉPART EN M1 (AU S2)

Un projet élaboré en amont de l'admission à l'EUP

Les étudiant-es intéressé-es doivent cocher le cadre dédié dans le dossier de candidature à l'entrée au Master et expliciter leur projet de mobilité d'études dans une lettre de motivation spécifique, à télécharger dans l'onglet dédié sur eCandidat.

Lors de l'admission à l'EUP, **un entretien avec les responsables des RI valide le départ** ; les dossiers administratifs de candidature devront être rendus au plus tard le 1er septembre. À noter qu'une attestation de langue anglaise (pour les universités dispensant des cours en anglais) sera exigée, et qu'elle est fortement recommandée (à défaut, une auto-évaluation) pour les langues d'enseignement des autres universités.

Les étudiant-es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé-es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité-es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. Tous et toutes rendront aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Universités partenaires pour le M1

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Berlin (Allemagne), Bucarest (Roumanie), Hambourg (Allemagne), Istanbul (Turquie), Ljubljana (Slovénie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Milan (Italie), Valladolid (Espagne), Venise (Italie), Weimar (Allemagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Kaslik (Liban), Kōbe (Japon), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Tainan City (Taïwan).

DÉPART EN M2 - PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION 'EUROPEAN CITIES' (AU S4)

Les échanges (optionnels) sont ouverts à tous et toutes les étudiant·es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant·es, qu'ils et elles aient effectué leur M1 à l'EUP, ou non.

Les départs pour le S4 s'organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant·es sont invité·es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

Universités partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'

- Germany, Hamburg, Hafencity University.
- Italy, Milan, Politecnico. English taught master on Urban Planning and Policy Design; Architecture.
- Sweden Malmö, Urban Studies.
- Slovenia, Ljubljana, Faculty of Architecture master's programme in urban planning.

DÉPART EN M2 – AUTRES PARCOURS (AU S3) – M2 AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU

Important : les formations en apprentissage/alternance, le M2 Transport et Mobilité, le M2 URBA XP, ainsi que le M2 Urbanisme et Expertise internationale option 'Urbanisme et Villes des Suds' ne sont pas compatibles avec une mobilité académique.

Destinations possibles :

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Bucarest (Roumanie), Istanbul (Turquie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Valladolid (Espagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Taïnan City (Taïwan).
- **MICEFA** : États-Unis et Canada.
- **BCI** : Québec (Canada).

Voir le détail sur le site internet de l'EUP, rubrique 'International'.

Un projet élaboré dès le M1

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1. Il s'organise avec les coordinateur·trices RI, et les responsables du parcours de M2 pressenti par l'étudiant·e.

L'étudiant·e doit contacter les deux responsables des RI à la rentrée, puis leur remettre son dossier de candidature(s), composé d'une lettre de motivation pour chaque destination visée (trois maximum), un CV à jour, les relevés de notes de tous les semestres post-bac, et une attestation de langue (langue d'enseignement de l'université d'accueil).

Les candidat·es dont le projet de mobilité est retenu seront informé·es par les coordinateur·trices RI, et devront entamer des démarches administratives selon les instructions reçues.

AIDES À LA MOBILITÉ

L'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité.

Les étudiant·es sont orienté·es vers ces guichets par les responsables des RI de l'EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l'attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.

- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant·e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

Pour le parcours **Urbanisme et Expertise internationale, option European Cities, spécifiquement** : des bourses du LabEx Futurs Urbains sont versées, sans condition, en complément de la bourse Erasmus, pour les mobilités à Hambourg, Malmö, Milan et Ljubljana.

AU RETOUR DE LA MOBILITÉ

Transcription des notes : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant·e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

Rapport réflexif : au retour, les étudiant·es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.

1.11 STAGE ET MÉMOIRE EN MASTER 2

À partir du mois d'avril*, les étudiant·es de Master 2 effectuent un stage en organisme, d'un minimum de trois mois. Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'EUP met à disposition des offres de stage auxquels les étudiant·es candidatent, principalement entre décembre et mars. Chaque stagiaire a un·e maître·sse de stage dans l'organisme, et un·e tuteur·trice, en général au sein de l'équipe pédagogique du parcours d'inscription.

Le mémoire « de fin d'études », qui inclut à la fois un compte rendu du stage (rapport détaillé) et l'étude d'une question plus théorique et problématisée, est soutenu devant un jury composé d'enseignant·es, et si possible de professionnel·les, au mois de septembre (semaine de rentrée) ou octobre.

*Les dates peuvent varier en fonction des parcours.

Sont évalués :

1. L'accomplissement de la mission effectuée, sa restitution dans le mémoire, la présentation de l'organisme.
2. Une question plus théorique dégagée à partir du stage (lectures, problématisation, recul critique acquis par rapport au travail effectué).
3. L'itinéraire de formation de l'étudiant·e, en fin d'études (itinéraire universitaire, choix des stages, autres activités, compétences).
4. La qualité formelle du mémoire.
5. La présentation orale qui en est faite devant jury.

Pour les étudiant·es de la Voie Recherche, le suivi d'un stage est possible, à rendre compatible avec le mémoire de recherche. Le stage peut être effectué dans un laboratoire de recherche.

Les éléments plus précis concernant l'élaboration et la forme des mémoires, leur calendrier d'élaboration, seront détaillés au cours du premier semestre (S3), au sein de chaque parcours ou de la Voie Recherche.

Le mémoire est un travail personnel. Par conséquent le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, et sanctionné par une exclusion du cycle de formation. Lorsque des citations sont reprises, ce qui est naturel dans un travail universitaire, celles-ci doivent être dûment signalées comme telles et intégrées au raisonnement personnel développé (et peuvent être critiquées ou relativisées).

1.12 LA VOIE RECHERCHE

La Voie Recherche (VR) s'adresse aux étudiant-es des parcours de Master 2 de la mention Urbanisme et Aménagement, hors apprentissage. La procédure de recrutement des étudiant-es désirant effectuer leur scolarité de Master 2 au sein de la Voie Recherche s'effectue au sein des parcours. Cette démarche est de leur responsabilité : il leur appartient de se signaler.

Au Semestre 3 (S3) comme au Semestre 4 (S4), les étudiant-es VR se regroupent sur un créneau d'une demi-journée hebdomadaire pour suivre des cours et séminaires. Ces enseignements se substituent à l'un des cours de la maquette du parcours, au S3 comme au S4. Ces enseignements intègrent un grand nombre de membres de l'équipe pédagogique de l'École d'Urbanisme de Paris, selon des formats variés (intervention ponctuelle, encadrement d'un mémoire, séminaire, conférence, cours, etc.). Ces enseignements sont également ouverts aux autres étudiant-es, selon des modalités définies par les responsables de parcours.

STAGE EN VOIE RECHERCHE

L'étudiant-e en VR est invité-e à réaliser un stage en laboratoire, ou dans certains cas un stage dans une structure professionnelle, sur un sujet en lien direct avec son projet de mémoire et, le cas échéant, de thèse. Ce stage est de courte durée (deux à trois mois) pour les étudiant-es souhaitant soutenir en juin, ou d'une durée plus longue (quatre à six mois) pour ceux et celles soutenant en septembre. La convention de stage intègre le dégagement de créneaux (peu nombreux) permettant à l'étudiant-e de participer aux séminaires de la fin du S3.

LE CRÉNEAU DU S3 EST ORGANISÉ AUTOUR DE QUATRE CONTENUS :

- **LIRE-ÉCRIRE** : atelier de lecture et d'écriture de textes de recherche (en français et en anglais). L'objectif de cet atelier est d'accompagner le processus d'écriture d'une recherche scientifique. Durant la première séquence, démarrante au S3, des textes seront soumis à lecture et discussion communes. Durant la seconde séquence, au S4, les étudiant-es présenteront une discussion de plusieurs textes liés à leurs projets de recherche.
- **MÉTHODO (Méthodologie de la recherche en sciences sociales)** : un enseignement, fondé sur la présentation de cas concrets de choix : choix du terrain, choix des sources, choix des outils de traitement des données, etc.
- **RIA (Recherche, Innovation et Action)** : un format pour expliciter les options offertes aux étudiant-es (CIFRE [Convention industrielle de formation par la recherche], contrats de collaboration) et les différentes modalités d'articulation de la recherche et de l'action en urbanisme (Recherche Action, Recherche en appui aux politiques publiques). Ce module est articulé avec des présentations de programmes de recherche.

LE CRÉNEAU DU S4 APPROFONDIT ET DIVERSIFIE CES CONTENUS :

- **SEM (Séminaire collectif)** : Un format de séminaire collectif avec au minimum deux enseignant-es pour partager des informations transversales et faire le point sur l'acquisition d'infos, de savoirs, de pratiques. Il prend parfois le format de « confessionnal » pour débriefer un-e étudiant-e.
- **EPIST (Épistémologie de la recherche en sciences sociales)** : Un enseignement de type magistral pour transmettre des fondamentaux théoriques.
- **OUTILS** : Traitement de données quantitatives et qualitatives, dispositifs d'observation des environnements et des comportements, recherche participative, visualisation (du dessin à la cartographie), photo, vidéo.

CONTACTS DE LA VOIE RECHERCHE

Responsables pédagogiques :

Nacima **BARON** (nacima.baron@enpc.fr)

Gwendal **SIMON** (gwendal.simon@univ-eiffel.fr)

Secrétariat pédagogique : Magali **DE OLIVEIRA** (magali.de-oliveira@u-pec.fr)

PROGRAMME DE LA VOIE RECHERCHE 2021-2022

Sept. 2021		Oct. 2021		Nov. 2021		Déc. 2021		Janv. 2022	
		40	VR (1) Accueil des étudiantes	44	VR (5)	48	VR (9)	1	VR (13)
		41	VR (2)	45	VR (6)	49	VR (10)	2	VR (1)
38	Semaine de rentrée	42	VR (3)	46	VR (7)	50	VR (11)	3	
39	Semaine d'Activités communes	43	VR (4)	47	VR (8)	51	VR (12)	4	VR (2) Soutenance Projet de Mémoire

Fév. 2022		Mars 2022		Avr. 2022		Mai 2022		Juin 2022	
5	VR (3)	9	VR (6)	13 14		18	VR (10)	22	
6	VR (4)	10	VR (7)	15		19	VR (11) Soutenance	23	
7	VR (5)	11	VR (8)	16		20	VR (12) Soutenance	24	
8		12 13	VR (9)	17		21		25	Candidature École doctorale

Important : Ce calendrier est provisoire et susceptible d'être modifié.



LATTS | LABORATOIRE TECHNIQUES
TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS

LMMT | Laboratoire
Ville
Mobilité
Transport

Futurs Urbains
ARCHITECTURE AMÉNAGEMENT ENVIRONNEMENT TRANSPORT
Urban Futures

PARIS EST SUP ÉCOLE DOCTORALE
Ville, Transports
et Territoires

MASTER 2

Programmation, projet, management urbain

2021-2022

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

**Responsables du parcours PROMU (Programmation, projet,
management urbain) :**

Félix ADISSON (felix.adisson@univ-eiffel.fr)

Emmanuel REDOUTEY (emmanuel.redoutey@u-pec.fr)

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr) - 01 71 40 80 90

2.1 PRÉSENTATION DU PARCOURS

PRÉSENTATION :

Face à l'évolution des enjeux et des métiers de l'urbanisme, ce parcours a pour ambition de former des professionnel·les en mesure d'explorer, d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions adaptées aux espaces urbains en mutations. Ces transformations urbaines sont abordées dans leurs dimensions à la fois transversales et locales (contextualisées). Dans cette perspective, le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière de définition du contenu des projets (programmation urbaine) et d'organisation des processus de projet (management urbain).

Ce parcours destine aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les secteurs publics et privés de l'aménagement urbain.

LES POINTS FORTS DU PARCOURS :

- Une formation complète aux métiers de la production concrète de la ville préparant à des carrières publiques et/ou privées évoluant entre des postes correspondant à des missions différentes en matière de définition et de conduite de projet (intention de projet, programmation, réalisation, gestion).
- Un lien fort avec les acteurs et les professionnel·les de l'aménagement à travers les enseignant·es, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles.

PARTENARIATS :

La formation repose sur des partenariats annuels avec les collectivités locales et organismes qui proposent chaque année des sujets d'atelier. À titre d'exemple : SEM Aménagement 77, Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine, Sequano, Ville d'Orléans, Ville des Lilas, Ville de Sancerre, etc.

Des partenariats privilégiés sont établis avec le milieu professionnel à travers des organisations professionnelles telles que la fédération CINOV-SYPAA (professionnel·les de la programmation) ou de nombreux intervenant·es professionnel·les extérieur·es issu·es des métiers de l'aménagement et de la conduite de projet.

INSERTION PROFESSIONNELLE :

Le parcours vise une insertion des étudiant·es dans les institutions suivantes : opérateurs publics et parapublics (établissements publics, grandes institutions, sociétés publiques locales d'aménagement), groupes privés de l'aménagement, bureaux d'étude positionnés dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage, notamment ceux spécialisés en programmation mais aussi en conduite de projet urbain, collectivités locales et EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), acteurs associatifs.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Le Master applique un régime de contrôle continu et de contrôle terminal dont les modalités seront précisées pour chaque enseignement.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Félix ADISSON (maître de conférences), Nadia ARAB (professeure des universités), Cécile CUNY (maîtresse de conférences), Hélène DANG VU (maîtresse de conférences), Charles DAUBAS (PAST), Ludovic HALBERT (chargé de recherche, CNRS), Clément ORILLARD (maître de conférences), Emmanuel REDOUTEY (PAST), Lhouany SIESSIE (PAST), Taoufik

SOUAMI (professeur des universités), Martin VANIER (professeur des universités), Marcus ZEPF (do-directeur de l'EUP, professeur des universités).

L'équipe sera complétée par l'intervention ponctuelle de différent-es professionnel·les.

Responsables pédagogiques :

Félix ADISSON (felix.adisson@univ-eiffel.fr)

Emmanuel REDOUTEY (emmanuel.redoutey@u-pec.fr)

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr) - 01 71 40 80 90



Cité Descartes. Photo : Éric Morency © Epamarne.

2.2 ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

PREMIER SEMESTRE (S3)

UE	Intitulé	Heures	ECTS
UE 1	L'urbanisme en mutation	80h	7
EC 1.1	Espaces urbains en mutations	30h	3
EC 1.2	Les secteurs de l'immobilier en évolution : marchés et acteurs	24h	3
EC 1.3	La journée des métiers de la programmation, du projet et du management urbain	6h	0
EC 1.4	Voyage d'étude	20h	1
UE 2	Les démarches de projet : processus et méthodologies (1)	60h	8
EC 2.1	Prospective et planification territoriales	24h	3
EC 2.2	Programmation urbaine : méthodes et études de cas	24h	3
EC 2.3	Le foncier : enjeu et levier de l'aménagement	12h	2
UE 3	Organiser et mettre en œuvre 1	74h	7
EC 3.1	Acteurs et pilotage de projets urbains	20h	3
EC 3.2	Urbanisme opérationnel	24h	3
EC 3.3	Mise à niveau sur les logiciels	30h	1
UE 4	Atelier	80h	5
UE 5	Activités communes transversales au M2	20h	3
TOTAL	Premier semestre (S3)	314h	30

S3 : l'année de Master 2 est structurée en deux semestres. Le premier semestre de M2 correspond au troisième semestre (S3) du Master, en général. Le second semestre de M2 est également appelé S4.

UE : unité d'enseignement.

EC : enseignement complémentaire.

ECTS : *European Credit Transfer and Accumulation System* / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

EMPLOI DU TEMPS PRÉVISIONNEL (S3)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h-13h	9h- 13h	9h30- 12h30	10h-13h	Atelier
Programmation urbaine – Méthodes et études de cas	Le foncier : enjeu et levier de l'aménagement / Urbanisme opérationnel	Espaces urbains en mutation	Cours de mise à niveau sur les logiciels / Atelier	
14h-17h	14h-17h	14h-17h	Atelier	
Les secteurs de l'immobilier en évolution : marchés et acteurs	Prospective et planification appliquées	Acteurs et pilotage de l'urbanisme		

SECOND SEMESTRE (S4)

UE	Intitulé	Heures	ECTS
UE 6	L'urbanisme en controverses	50,5h	6
EC 6.1	Les projets urbains face aux enjeux sociaux et environnementaux	26h	2
EC 6.2	English for urban planners and designers	12h	2
EC 6.3	Urbanisme et innovation : approches critique et méthodologique	12,5h	2
UE 7	Démarches de projet : processus et méthodologies 2	50h	6
EC 7.1	Concertation et modalités collaboratives	24h	3
EC 7.2	La programmation, de la ville à l'équipement	26h	3
UE 8	Organiser et mettre en œuvre 2	64h	8
EC 8.1	Économie politique de la production urbaine	24h	3
EC 8.2	Commander-répondre aux appels d'offre	20h	3
EC 8.3	Représenter, Projeter	20h	2
UE 9a	[Option Voie Professionnelle (VP)] Capacités rédactionnelles	32h	10
EC 9a.1	Atelier	20h	3
EC 9a.2	Séminaire mémoire et stage	12h	7
UE 9b	[Option Voie Recherche (VR)] Mémoire de recherche	-	10
EC 9b.1	Séminaire et mémoire de recherche	-	10
UE 10	Activités communes transversales au M2	-	1
TOTAL	Second semestre (S4)	196,5	30

EMPLOI DU TEMPS PRÉVISIONNEL (S4)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h30-12h30	9h30-12h30	9h- 11h / 11h-13h	10h-13h	Atelier
English for urban planners and designers	Urbanisme et innovation : approches critique et méthodologique	Commander et répondre aux appels d'offre	Représenter et projeter	
14h-17h	14h-17h	14h-17h	Atelier	
Économie politique de la production urbaine	Programmation, de la ville à l'équipement	Concertation et modalités collaboratives		

Note : les horaires de cours sont donnés ici à titre indicatif. Le nombre de séances varie aussi entre les cours.

- Le détail sera donné au début de chaque cours par l'enseignant-e responsable.
- Un emploi du temps global sera également communiqué, à la rentrée pour le premier semestre (S3), et en janvier pour le second semestre (S4).


2.3 DESCRIPTION DES MODULES

UE 1	L'URBANISME EN MUTATION
EC 1.1	Espaces urbains en mutations
Responsable	Sarah Dubeaux
<p>OBJECTIFS : au cours des trente dernières années, les espaces urbanisés ont connu, en France comme ailleurs en Europe, de profondes évolutions. Celles-ci résultent tant de grandes dynamiques macroéconomiques (mondialisation, métropolisation) que de recompositions locales, spontanées ou suscitées par des interventions volontaristes, publiques ou privées. Si le fait métropolitain constitue un élément central de la compréhension de ces transformations, il est loin d'épuiser la diversité des recompositions en cours, marquées par une grande diversité d'échelles et de temporalités. Force est de constater que l'action publique urbaine est désormais confrontée à une complexité et à une diversité croissante des contextes et des enjeux (spatiaux, sociaux, économiques, culturels) d'intervention. Ainsi, ce cours visera à former les étudiantes à la contextualisation de l'activité de l'urbanisme, et plus particulièrement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier et décrypter la diversité des espaces en mutation. ▪ Interpréter les enjeux et les contenus des politiques et des projets, les systèmes d'acteurs associés à ces différents types d'espaces. ▪ Repérer les tendances et les évolutions territoriales susceptibles de faire évoluer les objectifs et les modalités de l'action publique locale. <p>Ce faisant, ce cours contribue à améliorer la capacité des étudiant-es du parcours PROMU à mettre en relation leurs futures missions (études, programmation, conduite et management de projets, etc.) avec leurs contextes (à différentes échelles) et leurs finalités (économiques, sociales, culturelles, etc.), mais aussi à privilégier l'élaboration de solutions <i>ad hoc</i> au détriment des grandes normes.</p> <p>Le cours a également pour ambition de renforcer la culture internationale des étudiantes en confrontant le cas français aux évolutions observées dans d'autres pays d'Europe.</p>	
<p>CONTENU : le cours est structuré en 11 séances de trois heures. Il s'organise en trois séquences.</p> <p>1. Le paradigme métropolitain : une approche critique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Paris, Lyon, Lille, Marseille : des trajectoires métropolitaines contrastées I. ▪ Paris, Lyon, Lille, Marseille : des trajectoires métropolitaines contrastées II. <p>2. Quel urbanisme dans les espaces non métropolitains ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les espaces non métropolitains : de quoi parle-t-on ? ▪ Villes intermédiaires en quête de « métropolité ». ▪ Espaces ruraux et « préurbains » : la nouvelle frontière de l'urbanisme ? <p>3. Enjeux transversaux : l'intervention dans les territoires en difficultés et dans le périurbain.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion et transformation des territoires en difficultés : une grande diversité d'espaces et d'outils. ▪ Les défis posés à l'urbanisme par les villes en déclin. ▪ Visite de projet dans la région parisienne. ▪ Le périurbain, impensé de l'action publique ? 	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BEAL Vincent, FOL Sylvie, MIOT Yoan, ROUSSEAU Max., « Varieties of right-sizing strategies: comparing degrowth coalitions in French shrinking cities », dans <i>Urban Geography</i>, Londres, Routledge (Taylor & Francis), 2019. ▪ BEHAR Daniel, DELPIROU Aurélien (dir.), <i>Atlas du Grand Paris. Une métropole en mutations</i>, Paris, Autrement, 2020, 96 pages. ▪ BOURDIN Alain, CASTEIGTS Michel, IDT Joël, <i>Mutations sociétales et action publique urbaine</i>, Tome 1, « Un cadre d'analyse », La Tour-d'Aigues, Éditions de L'Aube, 2020, 308 pages. ▪ DEMAZIÈRE Christophe, « Pourquoi et comment analyser les villes moyennes ? », dans <i>Métropolitiques</i>, 2013. [URL : https://www.metropolitiques.eu/Pourquoi-et-comment-analyser-les.html] - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ OFFNER Jean-Marc, <i>Anachronismes urbains</i>, Paris, Presses de science Po, 2020, 208 pages. 	

UE 1	L'URBANISME EN MUTATION
EC 1.2	Les secteurs de l'immobilier en mutation : marchés et acteurs
Responsable	Hélène Dang Vu
<p>OBJECTIFS : la production immobilière est aujourd'hui peuplée de nombreux acteurs institutionnels répondant d'une manière sectorisée aux besoins de la société urbaine : des bailleurs sociaux répondent à une partie du besoin de logement, des promoteurs d'ensemble d'individuels groupés à une autre, des promoteurs et foncières commerciales répondent aux besoins de la société de consommation, des promoteurs spécialisés en bureaux produisent des espaces pour les besoins liés au travail, etc. Or cette organisation que nous connaissons actuellement s'inscrit dans l'héritage d'une histoire longue mais aussi dans des mutations importantes correspondant à la période dans laquelle nous sommes. Le développement d'une politique publique en aménagement a suscité la création de marchés et d'acteurs pour répondre aux nouveaux besoins d'une société en voie d'urbanisation accélérée. Puis ces marchés et acteurs ont évolué en suivant le renouvellement de cette société urbaine et de ses modes de vie mais aussi les transformations des logiques politiques, financières, juridiques qui les encadrent.</p>	
<p>CONTENU : cette analyse de l'évolution du monde de l'immobilier sera abordée après une introduction commune en sept séquences thématiques, une par secteur, comptant une ou deux séances en fonction des différents marchés et des acteurs qui structurent ces secteurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction : l'évolution commune besoins/acteurs. 2. L'habitat : les politiques et la production du secteur social. 3. L'habitat : les divers mondes du secteur marchand. 4. Le commerce : développement et renouvellement des acteurs privés spécialisés. 5. Le commerce : d'une politique à des acteurs pour une maîtrise publique. 6. Le travail : le marché complexe de l'immobilier tertiaire. 7. Le travail : les nouvelles formes de lieux de travail (espaces de coworking, fab-lab, etc.) [Flavie Ferchaud]. 8. Le loisir en trois états : les marchés du tourisme, de l'entertainment au quotidien, des « tiers lieux » ludiques. 	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DESSE René-Paul, FOURNIÉ Anne, GASNIER Arnaud, LEMARCHAND Nathalie, METTON Alain, SOUMAGNE Jean, <i>Dictionnaire du commerce et de l'aménagement</i>, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008. ▪ DRIANT Jean-Claude, MADEC Pierre, <i>Les crises du logement</i>, Paris, Presses Universitaires de France, 2018. ▪ GILLI Frédéric (dir.), « Les nouvelles politiques du logement » (dossier), dans <i>Métropolitiques</i>, 2011. [URL : https://www.metropolitiques.eu/Les-nouvelles-politiques-du.html - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ JEHL Laura, (2019), « Restructurer les zones commerciales périphériques face aux mutations du commerce : objectifs, méthodes et nouveaux jeux d'acteurs », dans <i>Revue internationale d'urbanisme</i>, no 7, 2019. [URL : http://www.riurba.review/Revue/restructurer-les-zones-commerciales-peripheriques-72/ - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ NAPPI-CHOULET Ingrid, <i>L'Immobilier d'entreprise, analyse économique des marchés</i>, Paris, Economica, 2010. ▪ POLLARD Julie, « Les grands promoteurs immobiliers français », dans <i>Flux</i>, n° 69, 2007, p. 94-108. 	


UE 1	L'URBANISME EN MUTATION
EC 1.3	La journée des métiers de la programmation, du projet et du management urbain
Responsable	Lhouany Siessie
<p>OBJECTIFS : Les objectifs de cette séance sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'expliciter l'organisation et les fonctions du milieu de l'urbanisme opérationnel et de la promotion immobilière. ▪ D'accompagner individuellement les étudiantes dans la formulation de leurs projets professionnels, et de les outiller pour passer avec succès les étapes nécessaires à l'obtention d'un stage et/ou d'un emploi. 	
<p>CONTENU : il s'agit d'une séance immersive au cours d'une journée entière. Elle vise tout d'abord présenter aux étudiant-es la sphère de l'urbanisme opérationnel, de l'aménagement et de la promotion immobilière, publique, parapublique et privée, afin qu'ils et elles puissent mieux appréhender le monde professionnel dans lequel ils et elles seront amenés à évoluer.</p> <p>Y seront présentées une vaste gamme de structures, de métiers, d'organisations professionnelles adossées à de nombreux exemples.</p> <p>D'autre part, cette séance vise à échanger avec chaque étudiant-e en présence du reste du groupe sur les spécificités de son projet professionnel. Quelles sont les entreprises et institutions susceptibles de répondre à ses envies ? Cette séance permettra de fournir aux urbanistes en herbe une gamme d'outils et de références pour affiner leurs stratégies professionnelles.</p> <p>Enfin, le troisième volet de cette séance préparera les étudiant-es à cibler, trouver et répondre à des offres d'emploi, passer des entretiens et avoir une stratégie professionnelle numérique cohérente.</p>	
<p>LIENS UTILES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/metiers/fiche-metier/urbaniste.html - Dernière consultation : 2021.06.08. ▪ https://www.apec.fr/tous-nos-metiers/etudes-recherche-et-developpement/urbaniste.html - Dernière consultation : 2021.06.08. ▪ http://www.jeunes-urbanistes.fr/?p=3289 - Dernière consultation : 2021.06.08. 	

UE 1	L'URBANISME EN MUTATION
EC 1.4	Voyage d'études
Responsables	Félix Adisson, Hélène Dang Vu
<p>OBJECTIFS : le voyage d'études, à visée intégratrice pour l'ensemble de la promotion de l'année, a lieu chaque année dans un territoire métropolitain en France ou à l'étranger.</p> <p>Le voyage consiste à faire des visites de terrain et à rencontrer des acteurs en charge de politiques et projets urbains afin d'interroger les enjeux, les logiques, les contraintes de la production urbaine dans ces contextes territoriaux. Cette réflexion est menée à de multiples échelles et doit permettre de discuter à la fois des stratégies métropolitaines mais aussi du détail de projets considérés comme emblématiques de chaque ville. À titre d'exemple, les territoires visités les années précédentes :</p> <p>2017 : La Wallonie : Liège – Louvain-la-Neuve – Charleroi.</p> <p>2018 : Hambourg.</p> <p>2019 : La Côte d'Azur : Nice – Toulon.</p>	
<p>CONTENU : cinq jours de visites de terrain avec des acteurs de la production urbaine et avec des chercheurs et chercheuses.</p> <p>Enfin, le troisième volet de cette séance préparera les étudiant-es à cibler, trouver et répondre à des offres d'emploi, passer des entretiens et avoir une stratégie professionnelle numérique cohérente.</p>	

UE 2	LES DÉMARCHES DE PROJET : PROCESSUS ET MÉTHODOLOGIES 1	
EC 2.1	Prospective et planification territoriales	
Responsable	Martin Vanier	
<p>OBJECTIFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Débattre du futur et de ce qu'on sait en dire aujourd'hui. ▪ Ouvrir le champ de la prospective urbaine et documenter les certitudes et les incertitudes qui éclaire l'avenir. ▪ Distinguer la prospective, la prévision, la projection, la prévention, etc. ▪ Faire un choix parmi les méthodes qui éclairent le futur et invoquent l'anticipation. ▪ Réfléchir aux formes et fonctions de la prospective depuis qu'elle a pris place dans l'action publique et l'action en général. ▪ Apprendre à recourir à une étape prospective dans la conduite de l'élaboration du projet d'urbanisme, quel qu'il soit. ▪ Apprendre à construire rapidement quelques scénarios prospectifs sur un sujet donné. 		
<p>CONTENU : les apprentissages énoncés ci-dessus se font exclusivement à partir de situations concrètes, qui servent de cadres d'interpellation des étudiant-es. Le professeur ne propose pas à proprement parler un cours savant de prospective, comme s'il s'agissait d'une matière en soi. Il pousse à la réflexion à partir de cas concrets sur lesquels les étudiant-es travaillent en sous-groupe. Les étudiant-es ont le choix des sujets à partir desquels ils et elles se proposent « d'entrer en prospective ». Une solution peut être de s'appuyer sur les cas d'études des ateliers, pour les alimenter de travaux prospectifs. Mais on peut aussi faire d'autres choix, thématiques ou situés. Le cours alterne les moments d'intervention professorale, toujours sur un sujet rencontré concrètement dans l'activité, et les moments où les étudiant-es découvrent par eux-mêmes ce qu'il faut faire pour faire avancer le projet d'urbanisme par la prospective. Contrairement à ce que laisse entendre l'intitulé, le cours ne traite pas de planification, laquelle relève d'un tout autre savoir-faire et de toute autre problématique. Le cours est noté sous forme de contrôle continu par une note globale attribuée par sous-groupes. Il n'y a pas de notes individuelles dans ce cours.</p>		
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CAZES Bernard, <i>Histoire des futurs: les figures de l'avenir de saint Augustin au XXIe siècle</i>, Paris, L'Harmattan, 2008. ▪ DE BRABANDÈRE Luc, MIKOLAJCZAK Anne, « Il sera une fois... la prospective stratégique », dans <i>L'Expansion Management Review</i>, n°128, 2008, p.32-43. [URL : https://www.cairn.info/revue-l-expansion-management-review-2008-1-page-32.htm - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ VANIER Martin, <i>La prospective au temps du coronavirus</i>, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2020. [URL : https://www.pug.fr/produit/1836/9782706149160/la-prospective-au-temps-du-coronavirus - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ VANIER Martin, « Territoires 2040 : 28 scénarios et une relecture transversale », dans <i>L'information géographique</i>, 79(2), 2015, p. 79-93. ▪ VANIER Martin, « Trois faux amis et un enterrement », dans <i>Urbanisme</i>, n° 386, 2012, p.65-66. ▪ Dossier « Prospective et territoires », dans <i>Urbanisme</i>, n° 386, 2012, p. 27-75. ▪ Revue Futuribles. [URL : https://www.futuribles.com/fr/] 		

UE 2	LES DÉMARCHES DE PROJET : PROCESSUS ET MÉTHODOLOGIES 1
EC 2.2	Programmation urbaine : méthodes et études de cas
Responsables	Nathalie Bonnevide, Emmanuel Redoutey
<p>OBJECTIFS : ce cours essentiellement méthodologique s'appuie sur un panorama de démarches et d'études de programmation urbaine, abordées du point de vue de la maîtrise d'ouvrage (pilotage) et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en programmation (missions de conseil et d'étude).</p> <p>Processus : organisation de la démarche programmatique, étapes techniques et décisionnelles, définition / reformulation de la commande, conduite et animation des concertations.</p> <p>Diagnostic et questionnement programmatique : enquête par entretiens et collecte de données, modalités de concertation et d'implication d'acteurs institutionnels et non institutionnels, diagnostic territorial et urbain, études de marché, analyse des contraintes techniques et opérationnelles.</p> <p>Élaboration et évaluation de scénarii programmatiques : méthodes de scénarisation, points de choix et d'arbitrage politiques, techniques ou opérationnels, approche financière et économique, évaluation environnementale.</p> <p>Mise en forme du programme urbain : principes de schématisation et de rédaction, outils et méthodes de dimensionnement, prospective sociodémographique, dimensionnement des équipements publics, programmation du logement, des commerces et services, etc.</p> <p>Modalités de consultation de concepteurs et/ou aménageurs : dossiers de consultation, analyse et évaluation de projet, préparation et animation de commissions techniques et jurys, assistance à la conduite des procédures et des missions de MOE (maîtrise d'œuvre) urbaine.</p> <p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Articuler les échelles de réflexion et d'intervention en programmation. ▪ Préciser et retranscrire les objectifs de la MO (maîtrise d'ouvrage) et de ses partenaires. ▪ Croiser les problématiques environnementales et socio-économiques. ▪ Élaborer et représenter des schémas méthodologiques appliqués. ▪ Poser les termes du diagnostic et des concertations préalables. ▪ Élaborer et évaluer des scénarii programmatiques. ▪ Articuler processus de projet, procédures et montages opérationnels. 	
<p>CONTENU : l'enseignement s'appuie sur des études de cas dans différents contextes et à différentes échelles (centre-bourgs, projets de renouvellement urbain, projets de reconversion, équipements et espaces publics). Il comprend des travaux dirigés consistant à analyser une commande et à formuler une réponse méthodologique sur la base d'un cahier des charges remis aux étudiant-es. L'exercice consiste à mettre les étudiant-es en situation de construire et d'argumenter une démarche de projet et un processus d'étude. Les TD (travaux dirigés) sont réalisés individuellement et en groupes.</p>	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BONNEVIDE Nathalie, MARIE Jean-Baptiste, <i>Programmation urbaine</i>, Paris, Le Moniteur, 2021. ▪ MIQCP (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques), <i>Maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement urbain, la démarche stratégique de programmation urbaine</i>, décembre 2015. [URL : http://miqcp.gouv.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=85:maitrise-d-ouvrage-de-l-operation-d-amenagement-urbain&catid=10:guides&Itemid=116&lang=fr - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ MEUNIER François, REDOUTEY Emmanuel, ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « Appels à projets innovants, concours de programmes ou de programmation ? », dans <i>Urbanisme</i>, n° 410, octobre 2018, p. 8-10. ▪ MEUNIER François, « Adopter la démarche de programmation urbaine », dans <i>Courrier des Maires</i>, février 2010. ▪ MEUNIER François, « Le paradoxe de la programmation urbaine », dans <i>Urbanisme</i>, mai-juin 2010. ▪ PINOT Gérard, REDOUTEY Emmanuel, <i>Démarches de programmation architecturale, de l'usage à l'ouvrage</i>, Paris, Le Moniteur, 2021. ▪ ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « La programmation architecturale et urbaine, émergence et évolution d'une fonction », dans <i>Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine</i>, 24/25, 2009, p.143-158. 	

UE 2	LES DÉMARCHES DE PROJET : PROCESSUS ET MÉTHODOLOGIES 1
EC 2.3	Le foncier : enjeu et levier de l'aménagement
Responsable	Aliénor Heil Selimanovski
<p>OBJECTIFS: l'activité d'aménagement implique une intervention sur le foncier dans ses dimensions à la fois sociale, matérielle et juridique. Depuis la planification jusqu'aux pratiques opérationnelles, l'urbanisme vise en effet à modifier ou préserver l'usage, l'occupation et la propriété du sol. Réciproquement, l'accès à la ressource foncière est nécessaire pour réaliser des projets d'aménagement et ce faisant des politiques urbaines.</p> <p>Les objectifs pédagogiques sont d'acquérir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une compréhension des enjeux socio-économiques, politiques et environnementaux de la production foncière. • Une connaissance des acteurs, outils, règlements, ainsi que de la fiscalité de l'action foncière. • Des éléments stratégiques, méthodologiques et empiriques d'intervention foncière. <p>CONTENU: le cours propose une revue des outils de la politique foncière, de leurs articulations et de leurs effets en s'appuyant sur des projets opérationnels français et des exemples de stratégies foncières mises en œuvre en Île-de-France. Il se compose de séances articulant apports de contenu et travaux dirigés (TD). Il se déroulera en trois temps : premièrement les outils des politiques foncières et des projets d'aménagement. Deuxièmement les modalités d'élaboration de stratégies foncières contextualisées. Enfin, les impacts du cadre fiscal sur les comportements des acteurs de la chaîne de production foncière. L'enseignement sera évalué par un examen de 90 minutes au cours duquel les étudiant-es seront invitées réagir à la lecture d'un article de presse à partir des notions clés travaillées en TD.</p>	

UE 3	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 1	
EC 3.1	Acteurs et pilotage de projets urbains	
Responsables	Marcus Zepf et Roberta Pistoni	
<p>OBJECTIFS: l'objet du cours sera de traiter des dispositifs de pilotage de projets urbains en analysant les relations contractuelles et collaboratives du jeu d'acteurs. Il s'agit de préciser les rôles de chacune, les marges de manœuvre, les complémentarités et les concurrences possibles. L'objectif est que les étudiant-es apprennent à analyser finement les spécificités du jeu d'acteurs d'un projet urbain, et les outiller pour se positionner en conséquence dans leur future activité professionnelle. Nous aborderons entre autres, les missions et statuts des acteurs suivants :</p> <p>Porteur de projet et maîtrises d'ouvrages (collectivités, services déconcentrés, aménageurs privés et publics dont EPL (entreprises publiques locales), promoteurs, prestataires tiers), maîtrise d'œuvre urbaine, promoteurs et opérateurs constructeurs, intervenants à l'acte de construire — bureaux d'études (BE), coordonnateurs en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS), bureaux de conseil (BC), entreprises, etc.</p> <p>CONTENU : Le cours s'organise en 7 séances :</p> <p>Séance 1: les acteurs de l'aménagement. Séance 2: les projets urbains : des opérations complexes. Séance 3: l'activité de production de logement. Séance 4: acteurs, pilotage, outils des opérations en quartiers anciens. Séance 5: acteurs, pilotage, outils des opérations de développement économique. Séance 6: acteurs, pilotage, outils de l'urbanisme durable. Séance 7: acteurs, pilotage, outils à l'échelle métropolitaine.</p> <p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ASCHER François, <i>Les Nouveaux principes de l'urbanisme</i>, Clamecy, Éditions de l'Aube, 2001. • BARAUD-SERFATY Isabelle, « Vers la privatisation du projet urbain, les nouvelles relations aménageurs – promoteurs ou les recompositions de la chaîne de l'immobilier », dans <i>Actes pratiques et ingénierie immobilière</i>, 2014, p. 11-20. • BERTRAND Damien, DEPRESLE Bruno, JOUTARD Pierre, VANONI Didier, <i>Renouveler la ville</i>, Paris, Le Moniteur, 2008. • LUCAN Jacques, <i>Où va la ville aujourd'hui ? Formes urbaines et mixités</i>, Paris, Éditions de la Villette, 2012. 		

UE 3	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 1
EC 3.2	Urbanisme opérationnel
Responsable	Lhouany Siessie
<p>OBJECTIFS : le cours 'Urbanisme opérationnel' a pour objectif d'apporter aux étudiant-es les bases du montage d'opérations urbaines complexes. Il vise à présenter les logiques des différents intervenants à la chaîne de production urbaine : collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État, maîtrises d'ouvrages opérationnelles, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers, concessionnaires, gestionnaires, investisseurs, utilisateurs et utilisatrices finaux et finales, citoyen-es.</p> <p>Comment conjuguer la somme des intérêts spécifiques au sein d'un projet cohérent ? Comment gérer la complexité croissante des objets produits et des dispositifs d'actions ?</p> <p>Ce cours sera adossé à une série d'études de cas concrets. Il a pour objectif de donner des connaissances théoriques et pratiques aux étudiant-es sur les outils juridiques, financiers et techniques de montage et de conduite d'opérations d'aménagement, via une part importante de travaux dirigés (TD).</p>	
<p>CONTENU :</p> <p>Ce cours sera organisé autour des séances suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les rôles et les missions des acteurs clefs de l'aménagement. 2. Les outils de la puissance publique en matière d'aménagement et de maîtrise foncière. 3. La réalisation et la gestion des espaces publics et des réseaux. 4. La réalisation et la gestion des équipements. 5. Valorisation foncière et promotion immobilière. 6. Suivre le déroulé d'un projet urbain : plannings, phasages, chemins critiques et monitoring. 7. Manager le risque par le bilan d'aménagement. 8. Étude de cas d'un projet en milieu existant. 	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ARAB Nadia, « Activité de projet et aménagement urbain : les sciences de gestion à l'épreuve de l'urbanisme », dans <i>Management & Avenir</i>, 2(12), 2007, p. 147-164. ▪ FREBAULT Jean, <i>La Maîtrise d'ouvrage urbaine</i>, Paris, Le Moniteur, 2006. ▪ GATEAU-LEBLANC Nicolas, <i>Montage d'opérations d'aménagement</i>, Paris, EFE, 2011, 176 pages. ▪ GENESTE Stanley, <i>Initiation au montage d'une opération d'aménagement : Acteurs et partenariats – études préalables et pré-opérationnelles – Montage juridique et financier</i>, Paris, Le Moniteur, 2016, 350 pages. ▪ IDT Joël, « Le temps de la réalisation des projets urbains : une fabrique a posteriori des enjeux politiques de l'action collective », dans <i>Géocarrefour</i>, 87/(2), 2012, p. 75-85. ▪ IDT Joël, « Aux frontières entre public et privé : vers un renouveau des formes d'intervention des sociétés d'économie mixte locales dans l'aménagement urbain en France ? », Communication au colloque de l'ASRDLF : Association de Science Régionale de Langue Française, 2014. 	

UE 3	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 1
EC 3.3	Mise à niveau sur les logiciels
Responsables	Louis Gendreau, Charlotte Pierrat, Thomas Vergès
<p>OBJECTIFS : ce stage intensif prévu en tout début d'année vise l'acquisition ou l'approfondissement du fonctionnement de logiciels couramment utilisés dans le champ de l'urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La suite Adobe : Illustrator, Photoshop, InDesign. ▪ Excel. ▪ Qgis. <p>Ce stage doit aider les étudiant-es à se sentir plus à l'aise avec ces outils techniques. Ces apprentissages et approfondissements pourront être consolidés et directement utilisés dans le cadre des ateliers.</p>	
<p>CONTENU : pendant les cinq jours du stage, les étudiant-es suivront, en demi-groupe, deux modules de 15 heures sur les trois proposés. Ces choix se feront selon la formation initiale et les compétences déjà acquises de l'étudiant-e.</p> <p>Trois groupes d'étudiant-es se succéderont de la manière suivante :</p> <p>Choix 1 : 15 heures sur Qgis + 15 heures sur Excel.</p> <p>Choix 2 : 15 heures sur Excel + 15 heures sur la suite Adobe.</p> <p>Choix 3 : 15 heures sur la suite Adobe + 15 heures sur Qgis.</p> <p>À titre d'exemple, les étudiant-es ayant une formation initiale en architecture et paysagisme feront plutôt le choix 1. Les étudiant-es ayant une formation en géographie et aménagement feront plutôt le choix 2. Les étudiants ayant une formation en sociologie, sciences politiques feront plutôt le choix 3, etc.</p> <p>Évidemment, ce choix sera discuté et ajusté avec les responsables de la formation, en fonction du parcours de chacun-e et des compétences prioritaires à acquérir ou approfondir.</p>	



Nantes en Controverses. © M2 PROMU Promotion 2020-2021.

UE 4	ATELIER
Responsables	Félix Adisson, Charles Daubas, Emmanuel Redoutey, Marcus Zepf
<p>OBJECTIFS : en réponse à une commande d'un partenaire public ou privé (collectivité locale, aménageur, promoteur, bailleur, foncière, etc.), l'atelier est un dispositif central de la démarche de professionnalisation. Chaque commande concerne un sujet et un terrain d'intervention particuliers. Une première phase consiste en la production d'un diagnostic problématisé qui aboutit à des pistes de travail à valider avec le commanditaire. À partir de ce diagnostic, une deuxième phase se nourrit d'analyses de cas pour la mise au point d'une stratégie de programmation et d'aménagement. Chaque atelier de huit à 10 étudiant-es est encadré par deux enseignant-es. Les ateliers se déroulent d'octobre à mars et font l'objet de deux rendus intermédiaires, avant la présentation finale chez le commanditaire.</p>	
<p>CONTENU :</p> <p>L'atelier permet, en lien avec les autres enseignements de la formation, de développer les compétences suivantes :</p> <p>1. Problématiser l'espace dans une perspective d'action.</p> <p>Production de données sur le territoire d'intervention. Analyse de ces données en mobilisant les savoirs disciplinaires acquis et en cours d'acquisition. Selon les commandes, ces données peuvent être de natures variées, ainsi que leur mode de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation de données sociodémographiques ou socioéconomiques. ▪ Constitution de corpus de références propres à des champs particuliers. ▪ Réalisation d'enquêtes quantitatives et qualitatives. ▪ Analyse foncière, typo-morphologique, analyse d'usages et fonctionnement d'un site. ▪ Analyse des politiques publiques et documents de planification propres au territoire. <p>Les étudiant-es doivent ensuite identifier et formuler les problèmes et enjeux à partir de ces informations. L'atelier développe par ailleurs des capacités de production écrite et visuelle (rapport, cartographie, etc.) et de communication orale.</p> <p>2. Coopérer et interagir dans un système d'acteurs complexe.</p> <p>Analyse du jeu d'acteur local et du contexte réglementaire d'intervention. Mise en perspective avec les enseignements théoriques de sciences politiques et sociologie de l'action ainsi que les enseignements de droit, planification, etc. Le travail en groupe et la conduite d'entretiens sont aussi une modalité d'expérimentation de compétences de coopération : écouter les autres, respecter ses engagements, respecter les délais, partager les informations recueillies.</p> <p>3. Construire une intervention sur l'espace dans un contexte d'incertitude.</p> <p>L'objet de l'atelier est <i>in fine</i> de proposer une programmation/un parti pris d'aménagement. Il faut pour cela apprendre à se détacher des réalités actuelles pour identifier ce qui va changer et ce qui peut changer. Dans leurs propositions, les étudiant-es doivent imaginer et anticiper les effets possibles. Ils et elles doivent également identifier les conditions de faisabilité de leurs propositions (quel montage opérationnel ?). Par ailleurs, les étudiant-es sont amené-es à répondre à un problème que se pose un opérateur et auquel il n'a pas de réponse. Sachant qu'il n'y a pas LA/UNE bonne réponse. Cette situation d'incertitude constitue un moment important de l'apprentissage du travail par projet, dont la finalité apparaît au fur et à mesure de l'avancement du travail.</p> <p>4. Développer une activité professionnelle pérenne.</p> <p>L'atelier renforce la capacité des étudiant-es à apprendre par eux-mêmes et elles-mêmes. Autrement dit, à trouver de l'information, savoir la traiter et l'analyser, se renseigner sur les pratiques émergentes dans des situations similaires, et en faire une analyse critique (quels contexte et conditions de réalisation, etc.). L'atelier, par les rencontres qu'il permet, offre un cadre de découverte de la diversité des métiers de l'urbanisme.</p> <p>5. Agir éthiquement.</p> <p>L'atelier est un moment privilégié pour amener les étudiant-es à réfléchir sur les conséquences des pratiques des urbanistes, en s'interrogeant en particulier sur les conséquences de leurs propositions.</p>	

UE 6	L'URBANISME EN CONTROVERSES
EC 6.1	Les projets urbains face aux enjeux sociaux et environnementaux
Responsable	Frédéric Barbe
<p>OBJECTIFS : les projets urbains face aux enjeux sociaux et environnementaux visent à informer de manière pragmatique et située les postures professionnelles de l'urbanisme et de l'aménagement dans le contexte de la crise contemporaine des limites, entre dystopie, surmodernité, modernisation écologique, utopie transitionnelle et modernités alternatives. Il s'agit d'un travail sur les perspectives d'action individuelle et collective qui explore divers aspects de l'engagement professionnel en situation de controverse :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Extension des prises et des controverses dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement. ▪ Approches de l'habiter de la controverse : cas, situations, singularités, géohistoires, subjectivités. ▪ Approches critiques de la conflictualité et de la contre-expertise. ▪ Approches critiques de la participation et de l'acceptabilité sociale. <p>Dans le temps d'une transition socio-écologique au contenu très hétérogène voire clivé (et si tant est qu'elle existe vraiment), il s'agit d'envisager d'évoluer dans des situations de controverse d'intensités et de causes très variables requérant sens de l'action, de l'enquête, de la relation, acteurs, alliés, coalitions, coproductions, innovations, (ré)inventions, bref désir, confiance, tact et imagination.</p>	
<p>CONTENU : cette unité d'enseignement (UE) est un cours intensif situé, d'un format de 26 heures/étudiant-e (soient trois jours + une soirée), qui se déroule à Nantes. Nous y mobiliserons un certain nombre de cas situés dans la métropole nantaise et ses périphéries :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des conflits à forte notoriété, de grande échelle et/ou d'intensité forte (ZAD – Zone à défendre de Notre-Dame-des-Landes, YelloPark, aéroport Nantes-Atlantique, etc.), leurs effets locaux et à distance, - Des conflits fragmentés, de petite échelle et/ou de faible intensité (squat, renouvellement urbain, densification, contentieux PLU [plan local d'urbanisme], etc.), et comment ils se relient. - Des conflits sectoriels faisant l'objet d'une extension urbaine (la question de la nuit et du bruit, avec le réseau Bar-Bars, le projet de nouveau centre hospitalier universitaire et centre d'excellence universitaire autour de la santé du futur, la politique des mobilités actives, la précarité, etc.). <p>Nous mobiliserons également quelques cas en Corée du Sud (Séoul, Jejudo, nucléaire civil) dans une perspective comparative interculturelle.</p> <p>Cet ensemble de cas sera travaillé dans différentes modalités cherchant à faire véritablement séminaire : expériences partagées <i>in situ</i>, rencontres, exposés et discussions, mises en jeu, à l'intérieur d'un cadre qui est celui de la mobilisation professionnelle des étudiant-es.</p>	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BARBE Frédéric, <i>La Beaujoire, enquête sur un coup d'état urbain</i>, Rezé, À la criée, 2018. ▪ BARBE Frédéric, « La "zone à défendre" de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », dans <i>Norois</i>, n° 238-239, 2016, p. 109-130. [URL : https://www.cairn.info/revue-norois-2016-1-page-109.htm - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ CHATEAURAYNAUD Francis, DEBAZ Josquin, <i>Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations</i>, Paris, Pétra, 2017. ▪ DECHEZELLES Stéphanie, OLIVE Maurice (dir.), <i>Politisation du proche, les lieux familiers comme espaces de mobilisation</i>, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019. ▪ HOUDART Sophie, THIERRY Olivier, <i>Humains et non humains, comment repeupler les sciences sociales ?</i>, Paris, La Découverte, 2011, 368 pages. ▪ LATOUR Bruno, <i>Où atterrir ? Comment s'orienter en politique</i>, Paris, La Découverte, 2017. ▪ Revues Nature Sciences Sociétés. URL : https://www.nss-journal.org ▪ Revue Terrestres. URL : https://www.terrestres.org/ 	

UE 6	L'URBANISME EN CONTROVERSES
EC 6.2	English for urban planners and designers
Responsable	Jacob Simpson
<p>OBJECTIFS: références et modèles d'aménagement internationaux traversent constamment la production de la ville : de grands projets constituent des repères archétypiques de l'urbanisme international (la régénération des Docks de Londres, le renouvellement de Bilbao), des benchmarks sont constamment réalisés à partir d'exemples d'ici et d'ailleurs (la highline à New York, le Learning Center à Lausanne), de grands débats relatifs aux modèles de développement urbain traversent les frontières, souvent provoqués lors d'épisodes de crises (cf. les débats sur les <i>shrinking cities</i>, « Managing shrinking cities in an expanding world » (The Conversation, 2018); sur l'accueil des migrantes « Migrants, refugees, emergency camps: Planners have nothing to say? » (blog de la RIURBA, 2016); et aujourd'hui sur la ville post-Covid, etc.).</p> <p>Ce cours n'est donc pas un cours de langue anglaise mais un lieu de discussions en langue anglaise, de cas d'études et de mise en débats des pratiques internationales d'urbanisme. L'objet de ces séances sera de débattre de la circulation des modèles d'aménagement et de production urbaine dans le monde mais aussi des spécificités et divergences de modes de production, sur la base d'une documentation variée en langue anglaise : articles scientifiques, articles de presse, documentaires, podcasts, vidéos, documentaires, etc. Chaque année, une thématique sera choisie pour approfondissement. Elle constituera le fil rouge de l'ensemble du cours.</p> <p>CONTENU: le cours se déroulera en demi-groupe. Chaque demi-groupe aura en charge d'approfondir une thématique, sur la base d'une documentation à constituer et à discuter. Les séances pourront ainsi être l'occasion de visionner des documentaires, de débattre de dossiers de presse, de présenter des études de cas.</p>	

UE 6	L'URBANISME EN CONTROVERSES
EC 6.3	Urbanisme et innovation : approches critique et méthodologique
Responsable	Nadia Arab
<p>OBJECTIFS: d'un côté l'injonction à l'innovation dans la production de la ville va s'amplifiant et s'accompagne d'une rhétorique enchantée. D'un autre côté, il est incontestable que les enjeux et les conditions de l'action sur l'espace, les villes, les territoires connaissent des transformations qui posent la question de la capacité à déployer des pratiques et des solutions nouvelles. C'est la capacité d'innovation des « producteurs » d'espaces (élus, services des collectivités locales, bureaux d'études, opérateurs urbains et de services urbains, concepteurs et conceptrices, etc.) qui est interpellée. Cet enseignement s'inscrit dans ce double contexte. Il vise à déconstruire le mythe de l'innovation pour développer une approche méthodologique des processus d'innovation.</p> <p>CONTENU: les enseignements combineront des approches théoriques et méthodologiques sur l'innovation. Deux principaux axes de travail seront poursuivis :</p> <p>1. Un regard critique. L'injonction à l'innovation s'accompagne bien souvent de présupposés contribuant à fausser la compréhension des processus d'innovation et, ce faisant, à freiner la capacité d'innovation des professionnelles. Il s'agira de rompre avec une représentation vertueuse de l'innovation et de déconstruire les discours sur l'innovation dans le champ urbain.</p> <p>2. La connaissance des processus d'innovation et d'expérimentation. L'enseignement visera également à transmettre les connaissances nécessaires à la compréhension des processus d'innovation avec une focale sur l'expérimentation comme instrument d'innovation.</p> <p>Cet enseignement s'appuiera sur les connaissances produites par la recherche sur l'innovation ainsi que sur l'analyse de cas d'innovation en urbanisme.</p> <p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AKRICH Madeleine, CALLON Michel, LATOUR Bruno, « À quoi tient le succès des innovations. Premier épisode : l'art de l'intéressement », « À quoi tient le succès des innovations. Deuxième épisode : l'art de choisir les bons porte-parole », <i>Annales des Mines</i>, juin 1988, p. 14-17 et septembre 1988, p. 14-29. • ARAB Nadia, « À quoi sert l'expérience des autres ? Bonnes pratiques et innovation dans l'aménagement urbain », dans <i>Espaces et sociétés</i>, n°131, 2007, p. 33-47. • HOMMELS Anique, « Obduracy and urban sociotechnical change: changing Plan Hoog Catharijne », dans <i>Urban Affairs Review</i>, 35(5), 2000, p. 649-676. • SIMON Herbert A., <i>Les sciences de l'artificiel</i> (1969), Paris, Gallimard, 2004. • SPADARO Lucas, <i>Expérimenter la transition énergétique : quel(s) effet(s) dans la fabrique urbaine ? Résultats finaux de l'enquête exploratoire en région Île-de-France</i>, Paris, L'Institut Paris Region, juin 2020. 	


UE 7	DÉMARCHES DE PROJET : PROCESSUS ET MÉTHODOLOGIES 2
EC 7.1	Concertation et modalités collaboratives
Responsable	Cécile Cuny
<p>OBJECTIFS :</p> <p>Le cours propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un rappel de l'histoire, de la réglementation de la participation en urbanisme en France et des principales définitions et concepts utilisés dans la littérature scientifique pour analyser une démarche participative en urbanisme et aménagement. ▪ Une analyse des transformations des pratiques professionnelles induites par l'injonction à la participation des habitant-es dans les projets urbains. ▪ Une analyse de la prise en compte de l'expérience de publics marginalisés dans l'aménagement des espaces publics urbains. 	
<p>CONTENU : le cours se décompose en trois parties, fondées sur des études de cas historiques ou contemporaines dans des villes françaises ou à l'étranger.</p> <p>Les cas français peuvent donner lieu à des visites de terrain et à des interventions de professionnel·les.</p> <p>La première partie du cours revient sur l'histoire de la participation et les conditions de son institutionnalisation en France depuis les luttes urbaines des années 1960.</p> <p>La deuxième partie analyse des démarches dites de « programmation générative » en France : elle s'intéresse aux méthodes et collaborations mises en place, au contexte politique et institutionnel dans lequel elles s'inscrivent, à la trajectoire des professionnel·les qui y ont été ou y sont impliqués.</p> <p>La troisième partie compare plusieurs projets de réaménagements d'espaces publics à Paris, Berlin et Vienne, dont l'enjeu est de mieux inclure le genre dans le processus de projet. Elle s'intéresse aux méthodes mobilisées et interroge la capacité de ces projets à transformer les pratiques professionnelles en même temps que les usages et représentations des espaces considérés.</p>	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ARNSTEIN Sherry R., « A Ladder of Citizen Participation », dans <i>Journal of the American Institute of Planners</i>, 35(4), 1969, p. 216-224. ▪ CUNY Cécile, <i>Changement urbain et démocratie participative à Berlin. Ethnographie du grand ensemble de Marzahn</i>, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2014. ▪ DEBOULET Agnès, NEZ Héloïse (dir.), <i>Savoirs citoyens et démocratie urbaine</i>, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013. ▪ HUNING Sandra, « Intégrer le genre à la planification urbaine », dans <i>Métropolitiques</i>, 2013. [URL : https://metropolitiques.eu/Integrer-le-genre-a-la.html - Dernière consultation : 2021.06.08.] ▪ ZETLAOUI-LÉGER Jodelle (2015), « Invention et réinvention de la 'programmation générative' des projets : une opportunité de collaboration entre architecture et sciences humaines et sociales pour des modes d'habiter 'durables' », dans <i>CLARA</i>, n° 3, p. 101-113. 	

UE 7	DÉMARCHES DE PROJET : PROCESSUS ET MÉTHODOLOGIES 2
EC 7.2	La programmation, de la ville à l'équipement
Responsables	François Meunier, Emmanuel Redoutey
<p>OBJECTIFS : ce cours vise à éclairer le positionnement, le contenu et les finalités des démarches et des études de programmation en France, en parcourant les différents aspects de la fabrique urbaine (aménagement et renouvellement urbain, programmation des équipements collectifs, mutation ou adaptation du patrimoine bâti). La programmation est abordée en tant que démarche stratégique et opérationnelle de projet, agissant à différentes échelles de l'aménagement de l'espace, du projet de territoire à la maîtrise d'ouvrage d'opérations de portage public ou privé (appels à projets). Sont abordés les enjeux de pilotage, de management de projet et d'articulation aux politiques publiques, en croisant programmation urbaine et programmation d'équipement.</p>	
<p>CONTENU :</p> <p>Le cours comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une approche historiographique des méthodes de programmation, depuis l'émergence de pratiques dans le monde anglophone jusqu'au développement d'une commande en programmation en France, en abordant l'émergence et l'actualité de ce champ professionnel. ▪ Une présentation critique de différents registres de la programmation (contenus, langages, processus) et de l'implication des acteurs professionnels, en questionnant les évolutions actuelles de la commande publique et l'essaimage des appels à projets en France. ▪ Des approches thématiques du champ de la programmation : programmation territoriale, programmation d'habitat, programmation culturelle, programmation économique, etc. 	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BONNEVIDE Nathalie, MARIE Jean-Baptiste, <i>Programmation urbaine</i>, Paris, Le Moniteur, 2021. ▪ CLAUDE Viviane, <i>Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XXe siècle</i>, Marseille, Parenthèses, 2005. ▪ CONAN Michel, <i>Concevoir un projet d'architecture</i>, Paris, L'Harmattan, 1990. ▪ GERBER Caroline, LOMBARD François, MEUNIER François, ZETLAOUI LÉGER Jodelle, « Programmation architecturale et urbaine : vers une recomposition des pratiques ? », dans <i>Urbanisme</i>, n° 336, 2004, p. 59-60. ▪ KORGANOW Alexis, « L'heure de gloire de l'équipement intégré. Une forme de centralité en ville nouvelle », dans <i>Les Annales de la recherche urbaine</i>, n° 98, 2005. ▪ LEFÈVRE Henri, <i>La production de l'espace</i>, Paris, Anthropos, 1974. ▪ MERCIER Nathalie, ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « L'exercice de la programmation architecturale et urbaine en France », in BIAU Véronique, TAPIE Guy (dir.), <i>La Fabrication de la ville. Métiers et organisations</i>, Marseille, Parenthèses, 2009. ▪ MEUNIER François, REDOUTEY Emmanuel, ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « Appels à projets innovants, concours de programmes ou de programmation ? », dans <i>Urbanisme</i>, n° 410, octobre 2018, p. 8-10. ▪ MEUNIER François, « Adopter la démarche de programmation urbaine », dans <i>Courrier des Maires</i>, février 2010. ▪ PENA William M., PARSHALL Steven A., <i>Problem Seeking: An Architectural Programming Primer</i>, New York, Wiley, 2012. ▪ PINOT Gérard, REDOUTEY Emmanuel, <i>Démarches de programmation architecturale, de l'usage à l'ouvrage</i>, Paris, Le Moniteur, 2021. 	

UE 8	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 2
EC 8.1	Économie politique de la production urbaine
Responsables	Félix Adisson, Ludovic Halbert
<p>OBJECTIFS : ce cours aborde la production du cadre bâti du point de vue de l'économie politique urbaine, c'est-à-dire en s'intéressant aux institutions politiques et économiques qui façonnent les transformations matérielles des villes. Les enjeux de pouvoir et de distribution des richesses sont au cœur de cette approche.</p> <p>Mais c'est une « économie politique du détail » (Lorrain, 2018) qui est ici privilégiée. C'est pourquoi ces enjeux y sont abordés à travers des instruments, des contrats et des circuits de financements qui sous-tendent la réalisation d'aménagements (ZAC - zone d'activité commerciale, PUP - projet urbain partenarial), d'équipements (PPP - partenariat public-privé, BEA - baux emphytéotiques administratifs, etc.) et de différents programmes (bureaux, logements, etc.).</p> <p>Une attention particulière est portée au processus de financiarisation de la production de certains de ces programmes et au rôle des contrats et instruments dans ce processus.</p> <p>Son objectif pédagogique est double : d'une part acquérir une connaissance pratique des instruments, contrats et circuits de financement afin de pouvoir intervenir dans la production d'espaces urbains ; d'autre part l'acquisition de capacités réflexives et critiques vis-à-vis des modes de transformation de la ville contemporaine.</p>	
<p>CONTENU :</p> <p>Cet enseignement se déroule sur huit séances qui articulent quatre modalités pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des apports sous forme de cours. ▪ Des séminaires de discussion d'articles scientifiques. ▪ Des travaux dirigés sur des contrats et des modes de financement de l'aménagement. ▪ Une visite de site. <p>Un contrôle de connaissance est proposé lors de la dernière séance.</p>	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ADISSON Félix, GUIRONNET Antoine, « Production urbaine : les approches d'économie politique », dans BOGNON Sabine, MAGNAN Marion, MAULAT Juliette (dir.), <i>Urbanisme et Aménagement. Théories et débats</i>, Paris, Armand Colin, 2020, p. 164-177. ▪ HALBERT Ludovic, « Infrastructures financières. Infrastructures financières et production urbaine : quatre circuits de financement de l'immobilier locatif en France métropolitaine », dans <i>Espaces et sociétés</i>, n° 174, 2019, p. 71-86. ▪ LORRAIN Dominique, <i>L'urbanisme 1.0. Enquête sur une commune du Grand Paris</i>, Paris, Raisons d'agir, 2018. ▪ WEBER Rachel, « Selling City Futures: The Financialization of Urban Redevelopment Policy », dans <i>Economic Geography</i>, 86(3), 2010, p. 251-274. 	

UE 8	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 2
EC 8.2	Commander- répondre aux appels d'offre
Responsable	Lhouany Siessie
<p>OBJECTIFS : connaître les différents types de marchés publics et leurs documents cadres, se familiariser avec les dossiers d'appels d'offre, savoir organiser une consultation, passer commande et répondre à un appel d'offres, se préparer à l'exercice professionnel dans un organisme commanditaire ou un bureau d'études.</p>	
<p>CONTENU :</p> <p>Lancement (séance plénière)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Commande publique : types de marchés publics et de procédures. ▪ Nature et contenu des documents contractuels : analyse des pièces d'un marché. ▪ Présentation du TD, mise en situation : <ul style="list-style-type: none"> a. Formalisation d'une commande publique et rédaction d'un cahier des charges et b. Réponse à un appel d'offre (note méthodologique et prix) à partir d'un dossier de consultation réel. <p>Étape 1 : atelier commande publique (x 2 groupes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation de l'étude de cas. ▪ Prise de connaissance d'un contexte opérationnel et des acteurs. ▪ Mise en situation en tant que chargé d'opération de la maîtrise d'ouvrage. ▪ Rédaction d'un petit cahier des charges pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, comprenant : contexte, mission, compétences attendues de l'équipe AMO (assistance à la maîtrise d'ouvrage), DPGF (décompte du prix global et forfaitaire), estimation de l'enveloppe. <p>Étape 2 : atelier réponse à appel d'offre (x 2 groupes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de la commande : maîtrise d'ouvrage, modalités de consultation, objet et type de mission, durée et phasage, tranches fermes et conditionnelles, compétences, etc. ▪ Reformulation des attentes et des objectifs de la maîtrise d'ouvrage et des finalités de l'étude, enjeux programmatiques, urbains, sociaux, opérationnels, etc. ▪ Pilotage et instances de validation, dispositifs et modalités de concertation, acteurs et niveaux d'implication, modalités de concertation. ▪ Schématisation d'un processus d'étude et esquisse de proposition méthodologique en réponse au cahier des charges de consultation. Les étudiants sont mis en situation de définir ou préciser un processus d'étude en relation avec les exigences d'un dossier de consultation : compétences, déroulement et phasage, livrables, critères d'évaluation et de jugement. Les étudiant-es formuleront une réponse synthétique à l'Appel d'Offre. Il s'agira plus spécifiquement de : <ul style="list-style-type: none"> a. Rédiger le cahier méthodologique de la réponse, en présence de l'enseignant-e qui accompagnera les différents groupes et répondra à leurs questions. b. Élaborer la stratégie financière, en mobilisant une équipe fictive correspondant aux attendus du maître d'ouvrage. c. Développer les outils de mise en œuvre opérationnelle (selon l'appel d'offre : pré-bilan d'aménagement, liste des études à réaliser, planning opérationnel, phasage, outils de monitoring, par exemple). d. Finaliser le DPGF en cas de marché forfaitaire ou le Bordereau des Prix Unitaire (BPU) et le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) en cas de marché à prix unitaires. <p>Restitution et debriefing : en séance plénière.</p>	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Code de la Commande Publique - Journal Officiel. Et fiches sur le site de la Direction des Affaires Juridiques [URL : https://www.economie.gouv.fr/daj/entree-en-vigueur-code-commande-publique]. ▪ MIQCP (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques), Le code de la commande publique au regard des dispositions issues de la loi MOP, Médiation no 28, juillet 2019. [URL : http://www.miqcp.gouv.fr/images/fiche_mediaton/MEDIATIONS28.pdf - Dernière consultation : 2021.06.08.] 	

UE 8	ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE 2
EC 8.3	Représenter, Projeter
Responsables	Emmanuel Redoutey et intervenant.e à préciser
<p>OBJECTIFS : ce cours propose d'ouvrir les étudiant-es aux différentes formes de représentation — diagrammes, matrices, schémas fonctionnels et autres, représentation statistique, cartographie, plan et coupes, croquis, etc. — et aux liens qu'elles entretiennent avec les démarches de projet en urbanisme et en programmation. Les différentes formes et usages de la représentation seront étudiés notamment au travers des enjeux auxquels ils s'adressent : quel contexte, quel besoin, quelle échelle, pour quel public et quelle commande ? Toutes ces questions seront particulièrement mises en avant, et permettront d'éclairer les différents usages de la représentation actuellement en urbanisme, et la finalité de ces outils : étude territoriale, stratégie urbaine, programmation pré-opérationnelle, maîtrise d'œuvre urbaine et architecturale, etc.</p> <p>Ce travail se fera de deux manières, avec deux temps distincts au sein du TD (travail dirigé) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un travail de discussion et de déconstruction fait à partir de l'analyse de représentations existantes. ▪ Un travail de production propre dans le cadre de commandes virtuelles. 	
<p>CONTENU : le cours s'organisera en demi-groupes et se déroulera en cinq séances de quatre heures de TD (toutes les deux semaines pour chaque groupe), dont une au moins à l'extérieur de l'EUP. Chaque séance de TD sera précédée d'une courte présentation au cours de laquelle un binôme d'étudiant-es présentera un type de représentation, s'appuyant sur l'analyse critique de quelques références, et animant une discussion collective sur les enjeux et les questions posées. Le reste de la séance sera dévolu à l'étude d'un enjeu ou outil de représentation, tel qu'explicité dans la liste des thèmes ci-dessous. Dans ce cadre, les étudiant-es travailleront en petits groupes à l'élaboration d'une représentation sur un espace précis, suivant une commande première qui leur sera donnée.</p> <p>Si les territoires et les contextes varient, les objectifs sont relativement stables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser et comprendre la commande, y compris ses implicites. ▪ Articuler et formuler une problématique et un discours en mesure de sous-tendre une représentation. ▪ S'interroger sur la pertinence des outils (graphiques, textuels et autres) mobilisés. <p>Les thèmes abordés seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une introduction à l'histoire des représentations en aménagement et en urbanisme : de l'invention de la carte à l'émergence des théories urbaines. ▪ Le schéma d'analyse : de l'espace concret à l'espace projeté. ▪ L'espace programmé : forme, fonctions et usages. ▪ Les représentations du territoire, lectures et hiérarchisations des enjeux. ▪ La projection à l'épreuve de l'espace et du temps : les formes de la planification. ▪ La règle et la forme : réguler, encadrer, promouvoir. 	
<p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BESSE Jean-Marc, TIBERGHIE Gilles (dir.), <i>Opérations cartographiques</i>, Arles, Actes Sud, 2017. ▪ Collectif, <i>Carnets du paysage n° 20 - Cartographies</i>, Arles, Actes Sud et École Nationale Supérieure du Paysage, 2010. ▪ HARMON Katherine, <i>You are Here</i>, Princeton, Princeton Architectural Press, 2004. ▪ POUSIN Frédéric (dir.), <i>Figures de la ville et construction des savoirs : architecture, urbanisme, géographie</i>, Paris, CNRS éditions, 2005, 212 pages. ▪ ROBBINS Edward, <i>Why Architects Draw</i>, Cambridge (MA), The MIT Press, 1994. ▪ SODERSTROM Ola, <i>Des images pour agir. Le visuel en urbanisme</i>, Lausanne, Payot, 2000. ▪ VIGANO Paola, <i>Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissance</i>, Genève, MetisPresses, 2012. 	

UE 9a	[OPTION VOIE PROFESSIONNELLE (VP)] CAPACITÉS RÉDACTIONNELLES	
EC 9a.1	Atelier	
Responsables	Félix Adisson, Charles Daubas, Emmanuel Redoutey, Marcus Zepf	
<p>OBJECTIFS : l'atelier professionnel, dispositif central de la démarche de professionnalisation des étudiant-es, se conclue par un travail de synthèse et de restitution pédagogique et dans une mise en situation professionnelle.</p>		
<p>CONTENU :</p> <p>1. Synthèse du travail d'atelier :</p> <p>Cette dernière séquence de travail d'atelier est consacrée à la production d'une synthèse de l'ensemble du travail d'atelier consistant à réorganiser la production de l'atelier (diagnostic, analyse de cas d'études, etc.) à partir des pistes de programmation validées avec le commanditaire.</p> <p>2. Production du rapport et du quatre pages :</p> <p>La synthèse du travail d'atelier prend deux formes écrites complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un rapport exhaustif d'une longueur libre associant une partie principale et des annexes. ▪ Un « quatre pages » présentant les principes essentiels à la fois du diagnostic et des pistes de programmations. <p>3. Restitution auprès des acteurs :</p> <p>La synthèse fait l'objet d'une deuxième restitution auprès du commanditaire et/ou d'un ou de plusieurs acteur(s) impliqués dans la situation étudiée.</p>		



Nantes en Controverses. © M2 PROMU Promotion 2020-2021.

UE 9a	[OPTION VOIE PROFESSIONNELLE (VP)] CAPACITÉS RÉDACTIONNELLES
EC 9a.2	Séminaire mémoire et stage
Responsable	Félix Adisson
<p>OBJECTIFS : cet enseignement a vocation à accompagner les étudiant-es dans la réalisation de leur mémoire de stage.</p>	
<p>CONTENU : le séminaire propose un encadrement méthodologique pour accompagner les étudiant-es dans la réalisation du mémoire de stage qui est le travail sanctionnant la fin des études dans le parcours Promu. Ce mémoire de stage doit permettre de montrer que vous vous êtes approprié des savoirs et des compétences que vous êtes capable de mettre au service d'une pratique des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement et plus largement d'un engagement dans les questions urbaines.</p> <p>Au-delà de la communication des règles d'écriture, normes de référencement, etc., le séminaire permettra de préparer concrètement les différentes parties du mémoire de stage qui sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une partie rapport de stage (cinq à huit pages environ) développant votre expérience de stage : analyse de la structure d'accueil et de vos missions. 2. une partie portfolio de compétences (trois à quatre pages environ) proposant un regard réflexif sur les compétences développées (acquises, et/ou consolidées, et/ou émergentes) au cours de votre formation (PROMU et l'ensemble de votre parcours) et de vos expériences professionnelles (stage PROMU et au-delà). 3. une partie recherche (30 à 50 pages environ) qui est un travail problématisé et empirique sur un sujet. <p>L'ensemble du mémoire de stage, et pas seulement la partie recherche, doit être traversé par une démarche réflexive (sur votre parcours, sur votre pratique, sur les questions d'aménagement en général), un référencement clair des sources mobilisées, une rigueur dans l'écriture. Le séminaire sera le lieu, d'un côté, d'un début de rédaction des parties rapport de stage et portfolio de compétences, et de l'autre de la formulation d'un sujet pour la partie recherche qui sera ensuite travaillée directement avec le ou la directeur ou directrice de mémoire.</p> <p>Ce sujet doit prioritairement être en lien avec votre stage, c'est-à-dire la structure qui vous accueille et/ou une des missions que vous effectuez (sans correspondre directement à la production de celle-ci). Il peut s'agir alors d'une montée en généralité du sujet d'une mission à partir d'autres cas d'étude, sujet d'autres missions développées par la structure d'accueil, etc.</p> <p>Exemples de sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour sur les modalités d'exercice du type de structure dans laquelle vous êtes, bureau d'études, service d'urbanisme, SEM (société d'économie mixte), etc. ▪ Travail sur le sujet même de la mission, mais développé dans une perspective plus générale, comme le rôle de certains acteurs culturels dans l'animation des opérations d'aménagement en France, ou les démarches permettant d'intégrer les usages existant d'un espace public dans sa programmation, ou le montage d'opérations impliquant une mutualisation d'espaces intermédiaires, etc. ▪ Réflexion sur ce qui motive l'intérêt porté par un ou plusieurs acteur(s) rencontré(s) dans les missions à propos d'un sujet (les commerces par exemple) et l'analyse de la façon dont ils s'y prennent pour y réfléchir. Le séminaire est organisé sous la forme de deux ou trois séances réparties entre les périodes d'avant et d'après départ en stage. 	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2021-2022

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE	p. 56
3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	p. 61
3.3 VIE ÉTUDIANTE /INFORMATIONS PRATIQUES	p. 62
3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	p. 66
3.5 VENIR À L'EUP	p. 69



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenüe. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur-es,
- Maître-sse-s de conférences,
- Professionnel-le-s associé-es,
- Attaché-es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant-es (doctorant-es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant-es de l'EUP habilité-es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix

felix.adisson@univ-eiffel.fr

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Foncier et immobilier publics - Rente foncière - Méthodes comparatives - Aires géographiques : France, Italie, Brésil.

ALDHUY Julien

julien.aldhuy@u-pec.fr

Politiques, discours et pratiques du développement économique (région, territoire, métropoles, grands projets) - Économie dans les projets d'aménagement et d'urbanisme - Stratégies spatiales et projets urbains des firmes dans la ville des flux - Prospective et stratégie territoriale - Mobilités contraintes et trajectoires spatiales / urbaines des entreprises.

ARAB Nadia

nadia.arab@univ-paris-est.fr

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Fiches et vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive.

ARTIOLI Francesca

francesca.artioli@u-pec.fr

Analyse des politiques publiques - Gouvernance urbaine - Régulation politique des villes - Réformes territoriales - Projets d'aménagement - Foncier public - Réseaux et infrastructures d'approvisionnement urbain - Méthode comparative.

BALLIF Florine

florine.ballif@u-pec.fr

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima

nacima.baron@enpc.fr

Gouvernance multiniveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BEHAR Daniel

daniel.behar@u-pec.fr

Développement territorial - Pouvoirs locaux - Métropolisation - Grand Paris - Stratégies territoriales.

BRINIS Selma

selma.brinis@hotmail.com

Histoire du chemin de fer - Histoire urbaine - Patrimoine ferroviaire - Réseaux de transport et urbanisation - Méthodes de cartographie en SIG - Terrain de recherche actuel : la région Île-de-France.

CARRIOU Claire

claire.carriou@u-pec.fr

Politiques de l'habitat - Alternatives habitantes - Expérimentations institutionnelles dans la production et la gestion de l'habitat - Histoire du logement - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe.

CHEDID Rita

rita.chedid@u-pec.fr

Développement territorial - Mobilité résidentielle - Économie territoriale - Stratégie territoriale - Pratiques de planification spatiale - Observation urbaine - Urbanisme opérationnel : plans locaux d'urbanisme au Liban - Villes post-crise.

- CLERVAL Anne** anne.clerval@univ-eiffel.fr
Gentrification - Ségrégation - Dynamiques socio-spatiales - Rapports sociaux de domination.
- COUDROY DE LILLE Laurent** coudroy@u-pec.fr
Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.
- CUNY Cécile** cecile.cuny@u-pem.fr
Sociologie urbaine - Ethnographie - Méthodes visuelles - Espace et travail ouvriers - Territoires logistiques - Urbanisme participatif - Photographie collaborative - Aires géographiques : France, Allemagne (dont ancienne RDA).
- DANG VU Hélène** helene.dang-vu@univ-eiffel.fr
Projets urbains - Acteurs et Professions de l'aménagement - Urbanisme universitaire.
- DAUBAS Charles** charles.daubas@u-pec.fr
Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.
- DE TILIÈRE Guillaume** guillaume.de-tiliere@univ-eiffel.fr
Lien entre les transports, la mobilité et l'aménagement - Planification et conception de grands projets de transport - Programmation des gares et pôles d'échanges.
- DELAPLACE Marie** marie.delaplace@univ-eiffel.fr
Outils, acteurs et politiques de développement territorial à différentes échelles concernant les infrastructures et services de transport - Innovations technologiques ou servicielles - Tourisme - Finance collaborative - Économie verte - Économie sociale.
- DIDIER Sophie** sophie.didier@univ-eiffel.fr
Pouvoir - Gouvernance métropolitaine - Temps moyen des dynamiques urbaines et de l'élaboration des politiques publiques - Comparatisme Nord/Sud - Circulation internationale des modèles - Aires géographiques : Afrique émergente, Amérique du Nord.
- DORSO Franck** franck.dorso@u-pec.fr
Sociologie - Anthropologie sociale - Informalités - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Sociologie de la transaction sociale.
- DRIANT Jean-Claude** driant@u-pec.fr
Socio-économie et politiques du logement - Logement des ménages à faibles ressources - Politiques locales de l'habitat et politiques urbaines.
- GARDESSE Camille** camille.gardesse@u-pec.fr
Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.
- GROUEFF Lucinda** lucinda.groueff@u-pec.fr
Anthropologie visuelle - Images et récits de ville - Pratiques et représentations de modes d'habiter - Approches sensibles et expérimentales - Art et espace public - Dispositifs participatifs.
- GUELTON Sonia** guelton@u-pec.fr
Développement local et financement de l'urbanisation : économie territoriale et économie de l'aménagement - Économie foncière - Financement et risque dans les projets - Reconversion de terrains publics.
- JAGLIN Sylvie** sylvie.jaglin@univ-eiffel.fr
Politique, gestion et régulation des services en réseaux - Gouvernance urbaine et action publique dans les villes du Sud - Émergence économique, urbanisation et transitions infrastructurelles au Sud - Énergie, eau potable, déchets dans les villes en développement - Politiques néolibérales, pauvreté et accès aux services essentiels.

JARRIGEON Anne anne.jarrigeon@univ-eiffel.fr

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

KHALIL Richart richard.khalil@u-pec.fr

Droit à la ville - Dynamiques foncières - Diagnostic urbain - Mutation urbaine - Dynamiques immobilières - Méthodes participatives - Espace public - Projet urbain - Ségrégation urbaine - Logement abordable - Urbanisme communautaire - Branding municipal - Petites et moyennes villes - Représentations sociales et spatiales - Exclusion urbaine - Revitalisation - Liban - Urbanisme Arabe - Urbanisme rural - ODD (Objectifs de développement Durable).

KORSU Emre emre.korsu@univ-eiffel.fr

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

LACROIX Guillaume guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Ingénierie - Management de projet - Professions de l'urbain - Métropolisation - Aménagement dans le Grand Paris.

LAPALUD Pascale pascale.lapalud@univ-eiffel.fr

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genré - Approche sensible - Innovation - Budget genré - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

LARRUE Corinne corinne.larrue@u-pec.fr

Analyse des politiques publiques - Politiques environnementales : élaboration, mise en œuvre, évaluation - Gestion des ressources naturelles - Problèmes environnementaux : pollutions, risque inondation, changement climatique.

LE NÉCHET Florent florent.le-nechet@univ-eiffel.fr

Liens entre forme urbaine et mobilité quotidienne - Dynamiques métropolitaines en Europe - Géomatique appliquée aux interactions transport/aménagement.

LEFÈVRE Christian christian.lefevre@univ-eiffel.fr

Sciences politiques - Gouvernance urbaine - Stratégies territoriales - Politiques publiques territoriales - Relations internationales des villes.

LELÉVRIER Christine christine.lelevrier@u-pec.fr

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MERCIER Stéphane stephane.mercier@u-pem.fr

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée - Communication - Participation.

MIOT Yoan yoan.miot@univ-eiffel.fr

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

MONNET Jérôme jerome.monnet@univ-eiffel.fr

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

NAVARRÉ Françoise navarre@u-pec.fr

Finances publiques locales (et intercommunalités) - Économie de l'aménagement - Services publics locaux - SIG - Outil d'aide à la représentation, à l'analyse et à la décision.

ORILLARD Clément clement.orillard@u-pec.fr

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaud arnaud.passalacqua@m4x.org

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PÉTILLOT Anne anne.petillot@u-pec.fr

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

PISTONI Roberta roberta.pistoni@univ-eiffel.fr

Transition énergétique - Planification durable des villes et territoires - Métabolisme urbain et territorial - Politiques environnementales et énergétiques - Planification et politiques publiques du paysage - Jeux d'acteurs pour la mise en place de la transition énergétique - Aires géographiques : Pays-Bas, Italie.

POINSOT Philippe philippe.poinsot@univ-eiffel.fr

Économie territoriale - Économie des transports - Évaluation économique des politiques publiques - Développement économique régional et local - Histoire de la pensée économique.

RACHMUEHL Virginie rachmuhl@gret.org

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuel emmanuel.redoutey@u-pec.fr

Assistance à la maîtrise d'ouvrage - Programmation - Sociologie urbaine.

SIESSIE Lhouany siessie.lhouany@gmail.com

Management de projets urbains - Aménagement, consultations et marchés publics - Montage d'opération - Planification opérationnelle - Ingénierie de la maîtrise d'œuvre urbaine - OPCU (Ordonnancement pilotage et coordination urbaine) - Ingénierie des projets de transport - Développement économique.

SIMON Gwendal gwendal.simon@univ-eiffel.fr

Sociologie - Urbanisme - Tourisme et loisirs dans les espaces urbains : ville touristique, ville festive, politique de l'éphémère - Coprésence habitant-touriste - Pratiques et mobilités de loisirs et de tourisme - Pratiques du hors quotidien - Mobilité longue distance.

SIMONNEAU Claire claire.simonneau@univ-eiffel.fr

Production et gestion urbaines - Foncier - Habitat - Gouvernance - Aide internationale - Communs - Villes des Suds - Aires géographiques : Afrique de l'ouest.

SOUAMI Taoufik taoufik.souami@univ-eiffel.fr

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STRANSKY Vaclav vaclav.stransky@enpc.fr

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristina ana-cristina.torres@u-pec.fr

Écologie urbaine - Écologie politique - Justice Environnementale - Conservation de la biodiversité - Intendance environnementale.

VANIER Martinmartin.vanier@u-pec.fr

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsaelsa.vivant@univ-paris-est.fr

Culture - Ville créative - Artiste et urbanisme - Créativité innovation urbanisme - Travail, bureau d'études en urbanisme - Auto-entrepreneurs.

WENGLENSKI Sandrinesandrine.wenglenski@univ-eiffel.fr

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

ZEMBRI Pierrepierre.zembri@enpc.fr

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs - Libéralisation.

ZEPF Marcusmarcus.zepf@u-pec.fr

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

CO-DIRECTEURS

Jérôme Monnet
(Université Gustave Eiffel)

Marcus Zepf
(UPEC)

ASSISTANCE DE DIRECTION

Gestion des vacances d'enseignement
Khadija Mechety
khadija.mechety@univ-eiffel.fr

SERVICE FINANCIER

Gestion des commandes pédagogiques
Suivi des voyages d'études
Chantal Ferreira
responsable
chantal.ferreira@u-pec.fr
Véronique Foucher
gestionnaire (50%)
veronique.foucher@u-pec.fr

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Aide à la recherche de stages
Conventions de stage
Gestion de l'annuaire des anciens.nes diplômés.es et des étudiant.es
Sandrine Vazquez
sandrine.vazquez@u-pec.fr

SERVICE COMMUNICATION

Organisation de l'évènementiel
Site web et réseaux sociaux
Éditions de documents de communication
Adeline Gasnier
adeline.gasnier@u-pec.fr

CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES

Samia El Mars
samia.el-mars@univ-eiffel.fr
Béatrice Perruchot
beatrice.perruchot@u-pec.fr

SERVICE DE LA SCOLARITÉ

Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des inscriptions administratives et pédagogiques, réservations des salles (demandes internes), organisation des études et des jurys
Valérie Camard
M2 PROMU, M2 DUJ, M2 HRU
valerie.camard@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 90
Elsa Candia
M1, M2 AUDE
elsa.candia@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 70
Magali de Oliveira
M2 Environnements, M2 TM, activités communes (M2)
magali.de-oliveira@u-pec.fr | 01 71 40 80 35

Marine Tritz

M2 DETER, M2 Expertise internationale, M2 Urba XP,
Informations mobilité encadrée à l'étranger, aides à la mobilité, séjours d'études, stages
marine.tritz@u-pec.fr | 01 71 40 80 34

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

Gestion administrative des stagiaires, informations, gestion des inscriptions, admissions
Marie-Claire Coco - M2 MOPU
fc-eup@u-pec.fr
Véronique Foucher - DIU GP, DIU D-PRAUG (50%)
veronique.foucher@u-pec.fr

SERVICE PARTENARIATS

Chargée de mission Relations avec les partenaires professionnels et Formation continue
Marie-Paule Rousseau
marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

Valorisation et développement à l'international de l'EUP et du Lab'Urba
Aurélié Messias
aurelie.messias@u-pec.fr

CHAIRE

« AMÉNAGER LE GRAND PARIS »
Animation scientifique de la Chaire
Guillaume Lacroix
guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

PROGRAMME E-CITY

Anne Beerman
Assistante à la direction du programme E-city
anne.beerman@u-pec.fr
Ryma Hachi
Ingénieure de recherche E-city
ryma.hachi@u-pec.fr

BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER

Consultation du fonds ancien, aide à la recherche bibliographique
José Mayorga
jose.mayorga@u-pec.fr

3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

• CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché-es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant-es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

- L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>
- L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

- Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15
- Mardi : 10h-21h15
- Jeudi : 9h-21h45
- Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

• ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau OV100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT À L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

• LE BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP a pour mission de conseiller et accompagner les étudiant-es de l'école dans leurs démarches de recherche de stage de fin d'études, et dans leur entrée dans le monde professionnel. Il recueille et diffuse des offres de stage et d'emploi. Le BAIP gère administrativement les conventions de stage.

La responsable du BAIP reçoit individuellement les étudiant-es sur rendez-vous pour les conseiller et les préparer à l'insertion professionnelle.

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : baip-urbanisme@u-pec.fr / sandrine.vazquez@u-pec.fr

• ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant-es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacun-e d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de *prendre l'habitude de la consulter très régulièrement* pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

• SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant-es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

• RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau OS036, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222
14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.
Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr
Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>
Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHÈQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h
- Mardi : 10h-20h
- Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <http://www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/>

BIBLIOTHÈQUE DU MAIL DES MÈCHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MÉDIATHÈQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant.es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

- AIDES FINANCIÈRES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

- RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.
- L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.
- Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

• ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES - RÉSEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES



LE BUREAU DES ÉTUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioreup.fr

→ <https://www.junioreup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>



L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômés. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômés en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

« OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante¹ ». Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

« HARCÈLEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante². »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

« AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte³ »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

¹ Article 621-1 du Code Pénal.

² Article 222-33 du Code Pénal.

³ Article 222-22 du Code Pénal.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

LES SPÉCIFICITÉS LIÉES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant·es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant·es et les étudiant·es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ÊTES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami·es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établisiez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ÊTES TÉMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>
- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
 - échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :
 - Guide pratique pour s'informer et se défendre : <http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITÉ :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : vietudiante.harcèlement@univ-eiffel.fr
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : egalite@u-pec.fr
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À l'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre en 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiant-es de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiant-es de M1 : https://youtu.be/4DTDxKE_3JA
- Rédaction du présent texte.

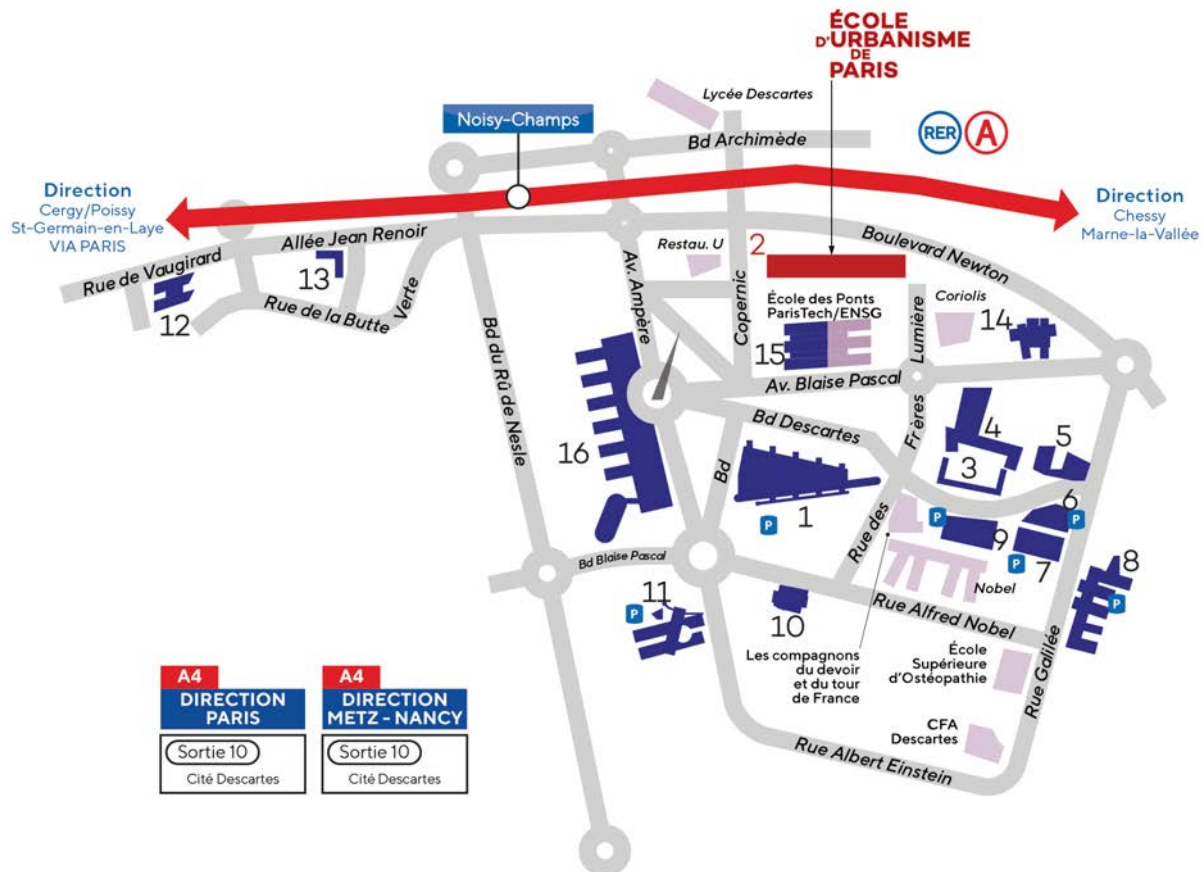
Ce plan d'action se poursuit en 2021-2022 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

3.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne**
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Imprimé par l'Université Paris-Est Créteil

Département Reprographie – Campus Centre - Créteil

Date d'impression : juillet 2021

